



# Schéma Directeur de la Vie Étudiante

---

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3  
2024-2027



# Schéma Directeur de la Vie Étudiante

---

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3  
2024-2027

Commission de la Formation et  
de la Vie Universitaire (CFVU)  
du 5 novembre 2024, pour avis.

**Version votée en Conseil d'Administration  
le 19/11/24**

# SOMMAIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT .....	p.10
PRÉAMBULE .....	p.12
LE CADRE JURIDIQUE .....	p.14
MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION .....	p.16

---

## | Axe 1 | Créer les conditions favorables à la santé et au bien-être des étudiants .....

p.20

### **OBJECTIF 1 - GARANTIR ET PROMOUVOIR L'OFFRE DE SOINS À DESTINATION DES ÉTUDIANTS**

---

N°1 Création d'une maison commune Handicap santé inclusion (MC3) .....	p.22
N°2 Réflexion sur des recrutements supplémentaires pour étendre l'offre de soins .....	p.23
N°3 Promotion de l'offre de soins à destination des étudiants .....	p.24
N°4 Participation à la création d'un centre de santé mentale pour les étudiants de l'Université de Lyon .....	p.25

### **OBJECTIF 2 - PRÉVENIR LES COMPORTEMENTS À RISQUE**

---

N°5 Mise en place d'ateliers et d'actions de prévention des comportements à risque .....	p.27
N°6 Renforcement de l'offre de soins en addictologie .....	p.28
N°7 Prévention du suicide .....	p.29
N°8 Mise en place de formations aux premiers soins en santé mentale (PSSM) .....	p.30

### **OBJECTIF 3 - FAVORISER UNE ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE POUR LES ÉTUDIANTS**

---

N°9 Mise en place de micro-ondes à la Manufacture et sur les Quais .....	p.32
N°10 Mise en place d'ateliers sur l'équilibre alimentaire au sein d'Episcia .....	p.33

### **OBJECTIF 4 - SOUTENIR LE BIEN-ÊTRE ÉTUDIANT**

---

N°11 Développement de l'offre des ateliers prévention et bien-être .....	p.35
N°12 Réflexion sur les rythmes universitaires .....	p.36
N°13 Organisation de conférences sur le bien-être étudiant associées à des podcasts .....	p.37

# SOMMAIRE

---

## | AXE 2 | Favoriser l'épanouissement des étudiants ..... p.38

### OBJECTIF 1 - ENCOURAGER ET SOUTENIR L'ACCÈS ET LES PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

---

N°14 Mise en place d'un lieu de permanences du Service des Affaires Culturelles sur le campus des Quais ..... p.40

N°15 Réflexion sur la banalisation de créneaux ..... p.41

N°16 Étude de faisabilité en vue de l'aménagement d'espaces culturels dédiés ..... p.42

N°17 Biennale des Comics ..... p.43

### OBJECTIF 2 - ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LIEUX DE VIE ÉTUDIANTE

---

N°18 Création d'un tiers-lieu sur le campus de la Manufacture des Tabacs .... p.45

N°19 Rénovation de l'espace détente/caféteria du Palais de l'Université ..... p.46

N°20 Rénovation de l'espace détente/caféteria du Palais de la Recherche à Chevreul ..... p.47

N°21 Création d'un tiers-lieu et d'un espace de restauration hors-sac sur le campus de Bourg-en-Bresse ..... p.48

N°22 Études pour la refonte des espaces de la Bibliothèque Universitaire de la Manufacture des Tabacs ..... p.49

### OBJECTIF 3 - SOUTENIR ET VALORISER LA PRATIQUE SPORTIVE ÉTUDIANTE

---

N°23 Remplacement d'appareils de musculation ..... p.51

N°24 Développement de formations qualifiantes associées aux métiers du sport, de l'animation, de la sécurité ..... p.52

N°25 Création d'une salle immersive « Vélo » ..... p.53

N°26 Création d'une identité « Service des Sports » dans le hall ..... p.54

N°27 Changement du mur d'escalade du gymnase 3D Laennec ..... p.55

N°28 Mise en place de la formation PSC1 « prévention et secours civiques de niveau 1 » ..... p.56

## | AXE 3 | Faciliter l'accès aux droits des étudiants ..... p.58

### OBJECTIF 1 - RENFORCER LA CONNAISSANCE DES ÉTUDIANTS SUR LEURS DROITS ET LES ACCOMPAGNER DANS LEURS DÉMARCHES

N°29 Optimisation de l'accueil sur le campus de la Manufacture des Tabacs - p.60

N°30 Mise en place de permanences d'accès aux droits ..... p.61

### OBJECTIF 2 - FACILITER L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

N°31 Formation des personnels médico-sociaux à l'anglais pour faciliter l'accompagnement des étudiants internationaux ..... p.63

N°32 Augmentation du nombre de visites médicales à destination des étudiants internationaux ..... p.64

N°33 Réflexion sur une participation à un Projet de Coopération Erasmus+ avec deux autres universités européennes autour de l'inclusion des étudiants réfugiés ..... p.65

N°34 Réflexion sur un renforcement des dispositifs de préparation à la mobilité entrante en échange et individuelle ..... p.66

N°35 Renforcement des dispositifs d'intégration et de soutien des étudiants en mobilité individuelle ..... p.67

N°36 Renforcement de la formation linguistique et interculturelle des personnels en interaction avec les étudiants internationaux individuels ou en échange ..... p.68

N°37 Analyse des obstacles économiques et sociaux à la mobilité sortante et recherche de pistes pour y répondre ..... p.69

### OBJECTIF 3 - PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ, LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LES VSS

N°38 Mise en visibilité des dispositifs d'accompagnement contre les discriminations ..... p.71

N°39 Poursuite de la promotion de l'égalité et de la lutte contre les discriminations par la pratique culturelle ..... p.72

N°40 Promotion de l'égalité femmes-hommes (Action du 8 mars) ..... p.73

N°41 Mise en visibilité des étudiants en situation de handicap via un reportage photographique ..... p.74

N°42 Mise en place d'une exposition sur les perceptions et les vécus de la communauté LGBTQIA+ ..... p.75

N°43 Création d'une formation numérique sur les violences sexistes et sexuelles ..... p.76

# SOMMAIRE

---

## | AXE 4 | Accompagner vers l'autonomie ..... p.78

### OBJECTIF 1 - FAVORISER L'ACCÈS À L'AUTONOMIE DES ÉTUDIANTS

---

N°44 Mise en place de dispositifs permettant l'identification et la valorisation des softskills ..... p.80

---

N°45 Développement des événements en lien avec l'emploi public ..... p.81

---

N°46 Facilitation du lien entre étudiants et recruteurs sur la plateforme U3° ... p.82

---

N°47 Mise en place d'un atelier d'identification des compétences professionnelles des doctorants ..... p.84

### OBJECTIF 2 - LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

---

N°48 Promotion de la lutte contre la précarité menstruelle et mise à disposition de protections réutilisables ..... p.86

---

N°49 Mise en place d'un dispositif d'exonération des droits d'inscription pour les étudiants en grande difficulté ..... p.87

---

N°50 Promotion de l'action sociale auprès des étudiants ..... p.88

---

N°51 Organisation d'assises de la lutte contre la précarité étudiante à Lyon (ALPEL) ..... p.89

---

N°52 Extension du prêt d'ordinateurs ..... p.90

---

N°53 Extension du prêt de matériels utiles aux étudiants ..... p.91

---

N°54 Prolongement de la participation au dispositif KAPS ..... p.92

---

## | AXE 5 | Soutenir et valoriser l'engagement étudiant ..... p.94

### OBJECTIF 1 - SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE

---

N°55 Mise en place d'une subvention annuelle aux associations étudiantes pour le soutien au montage de projets ..... p.96

---

N°56 Développement de nouveaux temps d'échanges interassociatifs ..... p.97

---

N°57 Intégration de la plateforme de gestion de la vie associative Campulse .. p.98

### OBJECTIF 2 - VALORISER L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

---

N°58 Réflexion sur une modification du dispositif de reconnaissance de l'engagement étudiant ..... p.100

---

N°59 Réflexion sur des dispositifs d'aménagement d'études pour les étudiants bénéficiant du Régime Spécial d'Études (RSE) ..... p.102

---

N°60 Création d'un forum de l'engagement étudiant ..... p.103

---

## | AXE 6 | Renouveler les pratiques de communication ... p.104

### OBJECTIF 1 - DÉVELOPPER LES RÉSEAUX D'INFORMATION À DESTINATION DES ÉTUDIANTS

- |      |   |       |
|------|---|-------|
| N°61 | Amélioration de l'accueil des étudiants français et internationaux .....                          | p.107 |
| N°62 | Amélioration de la communication sur les outils, dispositifs, projets de l'Université .....       | p.108 |
| N°63 | Développement des formats vidéo à destination des réseaux sociaux et des sites .....              | p.109 |
| N°64 | Développement du réseau d'étudiants ambassadeurs .....  | p.110 |
| N°65 | Réalisation d'une plaquette d'information sur la vie étudiante à destination des personnels ..... | p.111 |
| N°66 | Mise en place d'un réseau communication interne vie étudiante .....                               | p.112 |

### OBJECTIF 2 - LA COMMUNICATION ET L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

- |      |  |       |
|------|--|-------|
| N°67 | Refonte et évolution éditoriale de l'Intranet étudiant .....   | p.114 |
| N°68 | Évolution de l'appli UnivLyon3 .....   | p.115 |
| N°69 | Optimisation des canaux de communication de proximité et développement de canaux innovants en collaboration avec les étudiants ..... | p.116 |

---

## | AXE 7 | Agir en faveur de la transition écologique ..... p.118

### OBJECTIF 1 - INTÉGRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES ACTIONS DE LA VIE ÉTUDIANTE

- |      |  |       |
|------|--|-------|
| N°70 | Sensibilisation des associations aux pratiques écoresponsables ..... | p.120 |
| N°71 | Projet de jardin partagé .....                                       | p.121 |
| N°72 | Prise en compte de l'environnement dans le cadre du FSDIE .....      | p.122 |

### OBJECTIF 2 - FACILITER LE RECOURS AUX MOBILITÉS DURABLES

- |      |   |       |
|------|---|-------|
| N°73 | Réflexion sur l'installation de nouveaux parcs à vélos .....                          | p.124 |
| N°74 | Installation d'un meuble à trottinettes à la BU de la Manufacture des tabacs .....    | p.125 |
| N°75 | Mise en place d'un stand Free Vélo'v lors de la journée d'accueil des étudiants ..... | p.126 |

# SOMMAIRE

---

## | AXE 8 | Renforcer la gouvernance de la vie étudiante .. p.128

### OBJECTIF 1 - SOUTENIR ET DÉVELOPPER LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS À LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

---

N°76 Réflexion sur l'évolution de l'Assemblée Consultative Étudiante ..... p.130

---

N°77 Mise à jour du statut de l' élu étudiant ..... p.131

---

N°78 Mise en place de formations à destination des élus étudiants ..... p.132

---

N°79 Budget Participatif Étudiant ..... p.133

---

N°80 Augmentation du nombre d'étudiants au sein de la commission CVEC  
..... p.134

### OBJECTIF 2 - ASSURER UNE PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS POUR LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

---

N°81 Mise en place d'un comité de pilotage du SDVE ..... p.136



## ÉDITO DU PRÉSIDENT



Gilles BONNET

Président  
de l'Université  
Jean Moulin Lyon 3

Le schéma directeur que l'on va lire répond pleinement à une contrainte pourtant proche de la gageure voire du paradoxe : prendre à la fois en compte les conditions d'étude d'une population riche de près de 28000 individus inscrits à l'Université Jean Moulin Lyon 3, et les spécificités de situations influant sur les conditions de réussite. Un tel document doit en effet se mettre au service de toutes les étudiantes et de tous les étudiants, afin que chacun puisse s'y reconnaître et se l'approprier. L'objectif, ambitieux, est atteint : je remercie toutes celles et tous ceux, étudiants et personnels, qui se sont mobilisés pour organiser les ateliers, réunions, concertations, qui ont abouti à la rédaction d'un tel document ; en tout premier lieu M. Loïc Robert, chargé de mission vie étudiante et Mme Nathalie Krief, vice-présidente en charge de la formation, de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle.

Lorsque les politiques publiques se contentent d'évoquer « la jeunesse » comme une cohorte indifférenciée, lorsqu'elles persistent à cantonner les étudiants dans une infra-citoyenneté en les écartant des dispositifs d'aide réservés aux plus âgés, lorsqu'elles leur refusent dans bien des cas toute réelle autonomie en perpétuant le principe de familiarisation des ressources disponibles, elles entravent gravement la construction des citoyens éclairés qu'il nous incombe de former et d'accompagner.

Ce document, dans un tel contexte, ne pouvait donc prendre d'autre forme que celle d'un plan d'action, où les grands principes d'une politique en faveur de la vie étudiante déclinée en 8 axes s'incarnent, au plus près des besoins quotidiens de nos étudiants, dans des actions concrètes, assumées par des porteurs identifiés et projetées dans un calendrier précis. Il s'inscrit parfaitement dans les lignes directrices de notre Projet d'établissement 2021-2026.

Dès 2021, la gouvernance de l'Université a en effet mis en place un ambitieux plan de lutte contre les précarités étudiantes : alimentaire, médicale, menstruelle,



économique, numérique, sociale... La palette est malheureusement étendue, des fragilités que l'on pouvait alors croire conjoncturelles, à la sortie de la crise sanitaire, et qui depuis ont révélé leur nature systémique. Parce que les conditions de vie et d'étude déterminent si fortement la réussite des étudiantes et des étudiants, le socle de ce schéma directeur devait se consacrer à ces vulnérabilités pour imaginer des dispositifs capables d'en atténuer la violence.

C'est sur ce socle premier que peut s'ériger le deuxième volet de ce schéma directeur. L'épanouissement des étudiantes et des étudiants constitue en effet à juste titre un objectif, en cela qu'il nécessite la mise en œuvre d'un environnement universitaire tramé d'activités de découverte de soi et des autres, favorables à leurs apprentissages et par conséquent à leur émancipation. Les mois qui viennent verront se réaliser d'ambitieux projets dont l'objectif est précisément d'améliorer l'accès aux droits de tous et de toutes comme de lutter contre toutes les formes de discrimination : Tiers-Lieu de la Manufacture des Tabacs, espace « BASE » (Bureau d'Aide et de Service aux Étudiants) ou Maison Commune « MC3 » dédiée à la santé et au handicap répondent à ces ambitions.

L'action ne peut d'ailleurs se déployer qu'à plusieurs échelles, et c'est pourquoi ce schéma directeur dialogue avec celui qu'a récemment proposé la ComUE. Le schéma directeur de la vie étudiante de l'Université Jean Moulin Lyon 3 manifeste donc tout sauf un repli sur des problématiques sectorielles ou catégorielles. Il donne au contraire forme et consistance à la mobilisation de l'ensemble de la communauté universitaire, qui a activement contribué à son élaboration et qui en assurera la mise en œuvre. Ce schéma directeur a été co-construit pour les étudiantes et les étudiants : il pourra être mis en œuvre, avec l'appui des services et de la gouvernance, par les étudiants et les étudiantes, grâce à l'implication du très riche tissu associatif qui anime la vie de Lyon 3, et à l'action primordiale des représentants étudiants qui siègent dans les conseils de l'Université. Ce plan d'action veut d'ailleurs, en un troisième mouvement, valoriser un tel engagement, en aidant les étudiantes et les étudiants de notre Université à s'inscrire efficacement et utilement dans la société que nous avons en partage, dès leurs années de formation, afin qu'ils soient à même par la suite de s'insérer professionnellement et de répondre aux grands défis de demain, notamment environnementaux, sociaux et économiques.

À l'heure où les fragilités et les inégalités qui frappent la population étudiante demeurent criantes, l'égalité des chances est cet enjeu démocratique qui, plus que jamais, contribue à donner du sens à nos missions de service public. C'est d'un tel engagement, dont j'assume pleinement avec mon équipe d'être le garant, que témoigne le schéma directeur que l'on va lire.

## PRÉAMBULE



**Nathalie KRIEF**

Première vice-présidente, Vice-présidente chargée de la Formation, de la Vie étudiante et de l'Insertion professionnelle

Les missions du service public de l'enseignement supérieur résident avant tout dans la formation d'une part et la recherche d'autre part. Ces missions essentielles ne peuvent cependant être menées à bien que si toutes les étudiantes et tous les étudiants bénéficient de conditions d'étude satisfaisantes. La santé, le bien-être, l'accès au sport et à la culture, l'engagement associatif, la socialisation sur le campus ou encore l'accès aux droits sont autant de déterminants essentiels de la réussite académique. L'Université se doit aussi de faire sa part pour lutter contre la précarité étudiante, contre toutes les formes de discriminations ou encore pour participer à la nécessaire transition écologique.

Notre Université peut s'enorgueillir d'avoir mis en place depuis longtemps des dispositifs ambitieux et variés au service de la vie étudiante dans toutes ses dimensions. La crise sanitaire et ses conséquences ont par ailleurs accéléré la prise de conscience concernant certains domaines, notamment la santé mentale ou la précarité. Si l'Université peut ainsi s'appuyer sur une base solide, beaucoup reste à faire et le présent schéma directeur constitue une nouvelle étape au service des étudiantes et des étudiants.



**Loïc ROBERT**

Chargé de mission à la Vie étudiante

Faisant suite à une demande de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ce schéma directeur vise à mettre en œuvre, par des actions concrètes, les grands objectifs fixés par le SDVE de la ComUE Lyon Saint-Étienne avec lequel il est en parfaite cohérence. Il s'agit d'un outil précieux qui doit permettre de nous donner une feuille de route pour les trois années à venir. Il permettra en outre de renforcer le dialogue entre les étudiants et la gouvernance pour faire avancer la cause étudiante.



L'élaboration du schéma résulte d'une large concertation ayant associé les services de l'Université en lien avec la vie étudiante, les élus étudiants et les associations étudiantes. Pas moins de huit ateliers thématiques de concertation ont été organisés entre février et mars 2024, en présence des étudiants et des services concernés. De riches échanges ont permis aux étudiantes et étudiants de faire remonter certaines problématiques et de constater que les différents services sont particulièrement investis au service de la vie étudiante depuis de nombreuses années. Le présent schéma constitue un instrument essentiel permettant de mettre en lumière l'engagement constant des agents de l'Université ainsi que le dynamisme associatif des étudiants. Il traduit également l'investissement exemplaire du Pôle Vie Étudiante de la DEVU au service des étudiants et des associations étudiantes.

La vie étudiante ne peut être isolée des autres missions de l'Université. Aussi, le schéma directeur de la vie étudiante s'inscrit-il en cohérence avec l'ensemble des grands documents d'orientation de l'établissement : le projet d'établissement 2021-2026, le contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2026, le Schéma directeur handicap 2023-2027, le plan VSS 2024-2027, le plan égalité 2024-2027 ou encore le Schéma directeur DDRSE 2024-2027. Il s'inscrit ainsi dans le cadre d'une ambition, celle d'un service public d'excellence, au service de toutes ses étudiantes et tous ses étudiants.

## LE CADRE JURIDIQUE

En adoptant la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche (JORF n°0169 du 23 juillet 2013), le législateur a entendu imposer aux communautés d'universités et établissements (ci-après « ComUE ») d'adopter un schéma directeur de vie étudiante.

L'article L. 718-4 du Code de l'éducation prévoit ainsi que :

*« L'établissement d'enseignement supérieur chargé d'organiser la coordination territoriale dans les conditions fixées par l'article L. 718-3 élabore avec le réseau des œuvres universitaires et scolaires un projet d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire, en associant l'ensemble des établissements partenaires. Ce projet présente une vision consolidée des besoins des établissements d'enseignement supérieur implantés sur le territoire en matière de logement étudiant, de transport, de politique sociale et de santé et d'activités culturelles, sportives, sociales et associatives. Il est transmis à l'État et aux collectivités territoriales concernées, préalablement à la conclusion du contrat pluriannuel d'établissement mentionné à l'article L. 711-1 »*

Sur le site lyonnais, cette obligation légale s'adresse donc à la ComUE « Université de Lyon » (ci-après « UdL »), en coordination avec le Crous de Lyon. L'UdL et le Crous de Lyon ont ainsi amorcé dès 2015 l'élaboration d'un premier Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE), constituant un véritable document cadre pour la période 2016-2020.

Au cours des années 2021 et 2022, un important travail de concertation a été réalisé au niveau de l'UdL en vue du renouvellement du SDVE. C'est ainsi que le nouveau schéma pour la période 2022-2027 a été présenté le 14 décembre 2022.

Lors de sa conférence de presse de rentrée en date du 15 septembre 2022, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a annoncé la mise en œuvre de « concertations territoriales » à compter d'octobre 2022, devant « déboucher sur **l'élaboration de schémas directeurs territoriaux de la vie étudiante** par région académique en juin 2023, amenés ensuite à être déclinés en *schémas directeurs de la vie étudiante dans les établissements* ».

En juin 2023, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a publié un Guide méthodologique Schéma Directeur Vie Étudiante. Le Guide précise ainsi :

*« L'article L. 718-4 du Code de l'Éducation du 24 juillet 2013 exigeait que les établissements coordinateurs territoriaux (bien souvent les COMUE) et les Crous mettent en place des schémas directeurs vie étudiante. **La demande a aujourd'hui évolué : chaque établissement doit s'approprier la mission vie étudiante et doit réaliser un schéma directeur vie étudiante.***

*Pour les établissements qui relèvent d'une Communauté d'universités et d'établissements (Comue) ou d'un Etablissement Public Expérimental (EPE) engagé dans une démarche de SDVE, comme précisé dans la partie 3.1, le schéma directeur établissement pourra s'inspirer largement du document mis en place par l'établissement coordinateur territorial (Comue) et le Crous en veillant à répondre aux spécificités de son établissement et de ses étudiants.*

*Une bonne articulation et une mise en cohérence entre ces deux documents ainsi qu'avec les politiques vie étudiante mises en place au niveau du territoire (SRESRI, schémas locaux des collectivités, dialogues territoriaux) sont essentielles »*

Le présent schéma s'inscrit ainsi, conformément au Guide du ministère, dans le prolongement du SDVE de l'UdL dont il assure la mise en œuvre au niveau de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

# MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur de la Vie Étudiante, une concertation, pilotée par le Pôle Vie Étudiante, a été mise en place afin d'assurer la participation active des différents acteurs de la communauté universitaire.

La concertation a débuté le 15 novembre 2023 par une réunion d'information à destination des services concernés afin d'échanger autour de la méthode retenue pour l'élaboration du schéma. Il leur a été demandé de compléter une fiche recensant les actions menées au cours des cinq dernières années et celles d'ores et déjà prévues sur la période 2024-2027. Ce travail essentiel, réalisé par 16 services en novembre-décembre 2023, a permis d'établir une base solide sur laquelle la concertation a pu être menée avec les étudiants.

---

## Services ayant participé à la concertation

- Bibliothèques Universitaires
- Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle
- Campus de Bourg-en-Bresse
- Centre d'Information, de Documentation et d'Orientation
- Direction de l'Immobilier et de la Logistique
- Direction des Relations Internationales
- Direction du Numérique
- Pôle Handicap Étudiant (DEVU)
- Pôle Réussite (DEVU)
- Pôle Vie Étudiante (DEVU)
- Service Général de la Transition Écologique
- Service de la Communication et des Partenariats
- Service de Santé Étudiante
- Service des Affaires Culturelles
- Service des Sports
- Vice-présidence chargée de l'Égalité et la Lutte contre toutes les discriminations

La concertation s'est déroulée entre février et mars 2024 à travers huit ateliers thématiques qui ont regroupé 34 étudiants – représentants d'associations étudiantes et élus étudiants. Ils ont joué un rôle essentiel dans la collecte et l'analyse des besoins et attentes des étudiants. Ces échanges ont été l'occasion pour les étudiants de partager leurs expériences, de faire part de leurs préoccupations et de proposer des idées concrètes pour améliorer la vie étudiante au sein de l'établissement.

Axe concerné	Date	Durée
<b>Axe 1 - Créer les conditions favorables à la santé et au bien-être des étudiants</b>	09/02/2024	2h
<b>Axe 2 - Favoriser l'épanouissement des étudiants</b>	15/02/2024	2h30
<b>Axe 3 - Faciliter l'accès aux droits des étudiants</b>	16/02/2024	2h
<b>Axe 4 - Accompagner vers l'autonomie</b>	16/02/2024	2h30
<b>Axe 5 - Soutenir et valoriser l'engagement étudiant</b>	22/02/2024	2h15
<b>Axe 6 - Renouveler les pratiques de communication</b>	19/02/2024	1h45
<b>Axe 7 - Agir en faveur de la transition écologique</b>	09/02/2024	1h30
<b>Axe 8 - Renforcer la gouvernance de la vie étudiante</b>	20/03/2024	3h

La vie étudiante joue un rôle fondamental dans la socialisation et l'épanouissement personnel et académique des étudiants. Les résultats de la concertation ont montré que l'Université s'investit déjà pleinement dans les divers domaines de la vie étudiante. De nombreux dispositifs et services sont en place, témoignant de l'engagement de l'établissement à répondre aux besoins des étudiants. Toutefois, les discussions ont également mis en lumière des axes d'amélioration cruciaux.

Parmi les principaux éléments ressortis de cette concertation, deux points majeurs ont été identifiés. Tout d'abord, il est apparu que la communication et la mise en visibilité des dispositifs et de l'offre de service de l'Université nécessitent une attention particulière. Une diffusion des informations sur les ressources disponibles plus adaptée aux usages des étudiants pourrait contribuer à une utilisation optimale des services proposés.

## Méthodologie et résultats de la concertation

Les échanges ont souligné que la communication qui touche le plus les étudiants repose sur une approche proactive et collaborative. Les actions « aller-vers », qui consistent à aller à la rencontre des étudiants sur leur terrain, sont particulièrement efficaces pour établir un dialogue. De plus, le relais via les pairs, c'est-à-dire l'implication d'étudiants dans la diffusion d'informations, favorise la circulation des messages. Les enseignants et les gestionnaires de scolarité jouent également un rôle clé en relayant les informations, renforçant ainsi la visibilité des dispositifs. Enfin, associer les étudiants aux projets permet de créer un sentiment d'appropriation et de responsabilité, incitant davantage à la participation et à l'implication dans la vie de l'établissement. Cette synergie entre les différents acteurs et canaux de communication est essentielle pour garantir une information pertinente et accessible à l'ensemble de la communauté étudiante.

Ensuite, une réflexion approfondie sur les rythmes universitaires a été jugée nécessaire. Les étudiants ont souligné l'importance de cet enjeu, en lien étroit avec leur santé, dans le but de favoriser un meilleur équilibre entre leurs études, leurs activités extra-académiques et leur vie personnelle.

Par ailleurs, il est ressorti des échanges que pour accompagner les étudiants vers une plus grande autonomie, il est primordial de privilégier des incitations positives et des encouragements. Une approche constructive peut aider à atténuer l'isolement que ressentent souvent les étudiants. En complément des actions des services de l'établissement, des initiatives internes aux composantes telles que le tutorat ou des ateliers ludiques, favorisent non seulement la cohésion mais aussi la réussite académique.

En conclusion, cette concertation a été une étape clé dans l'élaboration du Schéma Directeur de la Vie Étudiante, permettant de renforcer le lien entre l'Université et ses étudiants, tout en identifiant des axes d'amélioration déterminants pour le bien-être et la réussite des étudiants au sein de l'établissement. L'engagement continu de toutes les parties prenantes sera essentiel pour mettre en œuvre ces recommandations et faire évoluer positivement la vie étudiante.



# Schéma Directeur de la Vie étudiante

---

## | AXE 1 | Créer les conditions favorables à la santé et au bien-être des étudiants

---

La santé et le bien-être des étudiants constituent des déterminants essentiels de leur réussite académique. Or, l'accès aux services de santé peut se révéler particulièrement difficile pour les étudiants. Le coût des soins, la nécessité d'avoir un médecin référent ou encore les difficultés d'obtenir un rendez-vous chez certains spécialistes constituent autant d'obstacles sur le parcours de soin des étudiants, ce qui peut avoir des conséquences considérables sur leur réussite universitaire.

C'est la raison pour laquelle l'Université s'est engagée depuis de nombreuses années pour améliorer constamment son offre de soins à travers l'engagement quotidien du

Service de Santé Étudiante (SSE). D'autres services sont par ailleurs mobilisés au service de la santé et du bien-être étudiants, notamment la Bibliothèque Universitaire, le Pôle Vie Étudiante ou encore le Pôle Réussite.

Sur la période 2024-2027, les actions menées viseront à renforcer encore cet engagement à travers la poursuite de 4 objectifs :

- Garantir et promouvoir l'offre de soins à destination des étudiants
- Prévenir les comportements à risque
- Favoriser une alimentation équilibrée pour les étudiants
- Soutenir le bien-être étudiant

## OBJECTIF 1 - Garantir et promouvoir l'offre de soins à destination des étudiants

Le Service de Santé Étudiante propose une offre de soins particulièrement étendue, qui n'a cessé de s'accroître au cours des dernières années : recrutement de psychologues (de 15 heures/semaine en 2018 à 50 heures/semaine en 2024), d'un addictologue en 2021 ou encore d'une diététicienne. A cette offre s'ajoute la mise en place de téléconsultations pour garantir l'accès aux soins aux étudiants les plus éloignés du territoire, sur le campus de Bourg-en-Bresse, en échange ou stage à l'étranger, ou rencontrant des difficultés pour se déplacer.

Le Service de Santé Étudiante propose également tout au long de l'année de nombreux ateliers à destination des étudiants.

Le Service de Santé Étudiante promeut par ailleurs l'offre de soins au moyen de nombreuses actions de communication (intranet étudiant, flash info, réseaux sociaux institutionnels, mailings, distribution de flyers...), d'une présence sur les temps forts de l'année universitaire, de stands sur des lieux stratégiques et d'une participation à des actions locales ou nationales (Moi(s) sans tabac, Octobre rose, Journée mondiale du SIDA, Semaines d'information sur la santé mentale, Semaine de la vaccination...). Les actions proposées dans le présent schéma s'inscrivent dans une logique de continuité visant à offrir une offre toujours plus adaptée aux besoins des étudiants.

**Axe 1** Créer les conditions favorables à la santé et au bien-être des étudiants**OBJECTIF 1** - Garantir et promouvoir l'offre de soins à destination des étudiants**N°1** Création d'une maison commune Handicap santé inclusion (MC3)**ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Les locaux actuels du Service de Santé Étudiante (SSE) apparaissent aujourd'hui insuffisants pour faire face aux besoins des étudiants. L'agrandissement des locaux dédiés à la santé passe cependant par une acquisition immobilière en cours d'étude.

L'objectif sera de proposer une véritable maison commune dédiée à la santé étudiante et en mesure d'accueillir les étudiants en situation de handicap. Elle sera en partie financée grâce aux fonds obtenus dans le cadre de l'appel à projet Université inclusive démonstratrice. La création de la maison commune sera l'occasion d'entamer une réflexion sur l'opportunité de transformer le SSE en Centre de santé.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Étude sur la configuration de la maison commune
2. Acquisition immobilière
3. Réalisation des travaux et de l'infrastructure numérique (logiciel de prise de rendez-vous, consultation à distance, etc.)

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Service de Santé Étudiante, Pôle Handicap Étudiant (DEVU), Direction de l'Immobilier et de la Logistique

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

2027

**INDICATEUR(S)**

Mise en service de la MC3 à échéance 2027

## N°2 Réflexion sur des recrutements supplémentaires pour étendre l'offre de soins

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Dans le cadre de la réforme des SSE (décret du 13 mars 2023), une revalorisation des personnels des SSE est prévue par le Ministère ainsi qu'une augmentation de la masse salariale pour garantir l'attractivité des services de santé étudiante et la possibilité de recrutements supplémentaires.

Pour ce qui concerne l'Université Jean Moulin Lyon 3, il reste cependant à définir précisément le besoin, et ce d'autant plus au regard des contraintes immobilières.

Dans les statuts du SSE, tels qu'adoptés en 2023, est notamment prévue la mise en place d'un Conseil de service (article 5), dont la formation élargie participe à la définition des besoins de santé étudiante (article 5.2.2).

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Organisation d'un Conseil de service du SSE en formation élargie pour permettre d'identifier, en présence de représentants étudiants, les besoins en termes d'offre de soins

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Service de Santé Étudiante

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2025

### INDICATEUR(S)

Organisation effective du Conseil de service ; Relevé d'avis suite à la réunion du Conseil de service

**Axe 1** Créer les conditions favorables à la santé et au bien-être des étudiants**OBJECTIF 1** - Garantir et promouvoir l'offre de soins à destination des étudiants**N°3** Promotion de l'offre de soins à destination des étudiants**ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Le Service de Santé Étudiante assure tout au long de l'année la promotion de l'offre de soins proposée.

En complément, les Bibliothèques Universitaires promeuvent également cette offre. À cette fin, l'Université a déjà organisé une exposition au sein de la BU Manufacture autour de la santé étudiante montée à l'initiative des infirmières de l'Université (2024).

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Accueil de professionnels de santé au sein de la BU pour des temps d'échange ou de rencontres informelles
2. Mise à disposition au sein de la BU de documentation d'orientation vers les dispositifs existants
3. Organisation de nouvelles actions de prévention et de promotion de la santé par le Service de Santé Étudiante et le Pôle Vie Étudiante

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Service de Santé Étudiante, Pôle Vie Étudiante (DEVU), BU

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

2024-2025

**INDICATEUR(S)**

Taux de connaissance et de satisfaction des étudiants sur l'offre de soins du SSE dans le cadre de l'enquête d'évaluation des conditions d'enseignement, de la formation et de la vie universitaire

## N°4 Participation à la création d'un centre de santé mentale pour les étudiants de l'Université de Lyon

<b>ÉLÉMENTS DE CONTEXTE</b>	<p>Dans le cadre de l'Université de Lyon (UdL), la création d'un centre de santé mentale a été décidée. Ce centre, dont le siège sera situé au 102 rue de Marseille dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, aura vocation à regrouper à terme différents praticiens (médecin directeur, infirmières, psychologues, psychiatres).</p> <p>Il s'agira d'une offre complémentaire à l'offre de soins en santé mentale dispensée par le Service de Santé Étudiante au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3.</p>
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Travaux d'aménagement du Centre de santé mentale</li> <li>2. Recrutement du médecin directeur</li> <li>3. Recrutement de praticiens</li> <li>4. Mise en service du centre</li> </ol>
<b>SERVICE(S) CONCERNÉ(S)</b>	<p>Service de Santé Étudiante, Présidence</p>
<b>CALENDRIER PRÉVISIONNEL</b>	<p>Ouverture du centre en janvier 2025</p>
<b>INDICATEUR(S)</b>	<p>Mise en service ; nombre d'étudiants de Lyon 3 accueillis</p>

## **OBJECTIF 2** - Prévenir les comportements à risque

La prévention des comportements à risque constitue un enjeu majeur au regard des spécificités étudiantes. Le Service de Santé Étudiante et le Pôle Vie Étudiante sont particulièrement engagés sur cette question.

Le Pôle Vie Étudiante propose en particulier des formations adaptées aux associations

étudiantes au sujet des violences sexistes et sexuelles (VSS) ou encore sur la gestion des risques festifs.

Les actions recensées ici visent à compléter l'existant pour sensibiliser au mieux les étudiants et réduire autant que faire se peut les risques encourus.

## N°5 Mise en place d'ateliers et d'actions de prévention des comportements à risque

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

En mars 2024, une exposition interactive à destination des 15-25 ans « Prendre soin de soi et prévenir les risques de cancer », a été proposée par le Centre Léon Bérard (informations et jeux pour tester ses connaissances sur les différents facteurs de risque de cancer sur lesquels nous pouvons agir : tabac, alcool, alimentation, virus HPV, soleil, activité physique, pollution...).

Dans le prolongement de cette action, des ateliers de prévention des comportements à risque seront mis en place.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Organisation d'ateliers de prévention sur toutes les formes de comportements à risque, notamment sur les différentes formes d'addictions, sur la prostitution étudiante, le sommeil, les écrans, l'activité physique, etc.
2. Organisation d'une journée sur la santé sexuelle et organisation de dépistages au sein de l'Université

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Service de Santé Étudiante

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2024-2027

### INDICATEUR(S)

Nombre d'ateliers réalisés ; nombre de participants

**Axe 1** Créer les conditions favorables à la santé et au bien-être des étudiants**OBJECTIF 2** - Prévenir les comportements à risque**N°6** Renforcement de l'offre de soins en addictologie**ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Depuis 2021, le Service de Santé Étudiante a mis en place une offre de soins en addictologie avec le recrutement d'un médecin addictologue ou encore la formation d'une infirmière à la prévention des comportements à risque et à la prescription de substituts nicotiniques.

Il s'agit de renforcer cette offre et de la faire mieux connaître des étudiants.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Extension de l'offre de soin en addictologie
2. Mise en place d'actions à l'Université avec un CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues)
3. Développement des liens avec les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) et CJC (Consultations Jeunes Consommateurs)

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Service de Santé Étudiante

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

2024-2027

**INDICATEUR(S)**

Nombre de consultations annuelles ; réalisation des actions ; création de liens avec les autres acteurs lyonnais

## N°7 Prévention du suicide

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le suicide est un sujet tabou et particulièrement sensible chez les jeunes adultes. Il s'agirait d'aider l'ouverture de la parole et la réflexion sur ce sujet. Le but est de questionner, témoigner, sans apporter de réponse toute faite.

Pour y parvenir, il s'agit non seulement de former les professionnels du Service de Santé Étudiante mais aussi de recourir à des moyens plus originaux.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Deux ateliers de préparation et sensibilisation (d'une durée de 2h), qui pourraient se faire par le biais du théâtre-forum, seront proposés en amont du spectacle, pouvant accueillir jusqu'à 20 étudiants chacun (donc 40 étudiants au maximum)
2. Organisation d'un spectacle mêlant théâtre et danse, abordant la question du suicide. Un temps de parole (bord plateau) est systématiquement proposé à la fin du spectacle. Une des 2 comédiennes est psychiatre de formation ; ainsi, en plus d'un espace d'échange libre, les comédiennes apporteront des ressources potentielles (données chiffrées, informations, lieux à contacter si besoin...) pour casser les idées reçues et apporter d'éventuels outils à celles et ceux qui en auraient besoin
3. Formation « postvention » des professionnels du Service de Santé Étudiante par le Centre de prévention du suicide

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Service de Santé Étudiante

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Février à avril 2025 : Ateliers et spectacle

Décembre 2025 : Formation des professionnels du SSE

### INDICATEUR(S)

Organisation effective des ateliers et du spectacle ; nombre d'étudiants participants ; nombres de professionnels du SSE formés

**Axe 1** Créer les conditions favorables à la santé et au bien-être des étudiants**OBJECTIF 2** - Prévenir les comportements à risque**N°8** Mise en place de formations aux premiers soins en santé mentale (PSSM)**ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

La crise sanitaire a mis en lumière l'impérieuse nécessité d'une meilleure connaissance des pathologies mentales pour favoriser leur prise en charge.

De manière à sensibiliser les personnels et les étudiants, il convient de mettre en place des formations idoines, permettant à l'ensemble de la communauté universitaire de mieux détecter et de mieux appréhender les pathologies mentales, en particulier au sein de la population étudiante.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Formation d'une infirmière du Service de Santé Étudiante afin qu'elle puisse elle-même devenir formatrice
2. Mise en place des formations aux premiers soins en santé mentale (PSSM)

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Service de Santé Étudiante

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Formation d'un formateur : 2026  
Mise en place des formations : 2026-2027

**INDICATEUR(S)**

Mise en place effective des formations ; nombre de participants

## OBJECTIF 3 - Favoriser une alimentation équilibrée pour les étudiants

Près de la moitié des adultes et 17 % des enfants sont en surpoids ou obèses en France aujourd'hui, avec des inégalités sociales encore très marquées. La prévalence du diabète de type 2 ne cesse de croître, la consommation de sel se situe à un niveau beaucoup trop élevé, celle de sucre est trop importante tandis que la consommation de fruits et légumes et de fibres est beaucoup trop faible.

Les étudiants sont d'autant plus concernés par ces constats alarmants que nombre d'entre eux ne peuvent accéder à des aliments de qualité pour des raisons financières.

Au sein de l'écosystème universitaire, c'est le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) et non l'Université qui

est en charge de la restauration étudiante sur les campus. Les établissements n'ont qu'une influence limitée et indirecte sur la promotion d'une alimentation plus saine et équilibrée pour les étudiants. L'Université Jean Moulin Lyon 3 entend cependant prendre toute sa part.

Des consultations de diététique sont par ailleurs organisées de façon hebdomadaire au sein du Service de Santé Étudiante et des ateliers collectifs sur l'alimentation sont programmés pendant l'année (équilibre alimentaire, conseils culinaires, cuisine à petit budget, etc.). Le SSE participe en outre régulièrement aux ateliers du Crous qui intervient au resto U / Bistrot U.

Les actions recensées ci-après visent à compléter l'existant.

**Axe 1** Créer les conditions favorables à la santé et au bien-être des étudiants**OBJECTIF 3** - Favoriser une alimentation équilibrée pour les étudiants**N°9** Mise en place de micro-ondes à la Manufacture et sur les Quais**ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

L'accès à des repas équilibrés et bon marché passe par la possibilité offerte aux étudiants d'apporter leur propre nourriture pour la faire réchauffer sur place via des fours à micro-ondes.  
Actuellement, il n'existe pas de lieu permettant de mettre en place suffisamment de fours à micro-ondes pour répondre à la demande.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Installation de micro-ondes dans un tiers-lieu sur le campus des Quais
2. Installation de micro-ondes dans un tiers-lieu sur le campus de la Manufacture des Tabacs
3. Entretien régulier du matériel et remplacement si nécessaire

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Direction de l'Immobilier et de la Logistique

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Mise en service de l'espace détente sur les Quais (action 19) : été 2025  
Mise en service du tiers lieu de la Manufacture des Tabacs (action 18) : Printemps 2026

**INDICATEUR(S)**

Nombre de fours à micro-ondes installés

## N°10 Mise en place d'ateliers sur l'équilibre alimentaire au sein d'Episcia

<b>ÉLÉMENTS DE CONTEXTE</b>	L'Université héberge depuis 2022 une épicerie sociale et solidaire (Episcia), qui propose à des étudiants en difficulté financière des produits, notamment alimentaires, à prix réduits. Il ressort de nombreuses études que la précarité alimentaire a fréquemment pour corollaire un déséquilibre alimentaire.
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	Mise en place d'ateliers sur l'équilibre alimentaire au sein d'Episcia, ouverts à tous les étudiants
<b>SERVICE(S) CONCERNÉ(S)</b>	Service de Santé Étudiante
<b>CALENDRIER PRÉVISIONNEL</b>	2025
<b>INDICATEUR(S)</b>	Réalisation effective des ateliers ; nombre d'étudiants participants

## **OBJECTIF 4** - Soutenir le bien-être étudiant

L'ensemble des actions présentées dans ce schéma directeur participent au soutien du bien-être étudiant.

Toutefois, certaines initiatives, spécifiquement axées sur ce domaine, méritent d'être soulignées.

## N°11 Développement de l'offre des ateliers prévention et bien-être

<b>ÉLÉMENTS DE CONTEXTE</b>	Des ateliers prévention et bien-être sont animés par l'infirmerie de façon hebdomadaire sur différents thèmes (Troubles du sommeil et stress ; Yoga et méditation ; Douleurs menstruelles ; Accès aux soins, etc.). Il s'agit pour le Service de Santé Étudiante et pour le Service des Sports de compléter cette offre par des ateliers au sein des BU.
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mise en place d'ateliers de détente « yoga - relaxation » dans une salle de la BU lors des périodes de révision</li> <li>2. Médiation animale</li> <li>3. Ateliers du Service des Sports</li> </ol>
<b>SERVICE(S) CONCERNÉ(S)</b>	Service de Santé Étudiante, Bibliothèques Universitaires, Service des Sports
<b>CALENDRIER PRÉVISIONNEL</b>	2024 - 2027
<b>INDICATEUR(S)</b>	Nombre d'ateliers par an ; nombre d'étudiants présents à chaque atelier

**Axe 1** Créer les conditions favorables à la santé et au bien-être des étudiants**OBJECTIF 4** - Soutenir le bien-être étudiant**N°12** Réflexion sur les rythmes universitaires**ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Dans certaines filières, le rythme de cours hebdomadaires peut parfois être particulièrement intense à certaines périodes de l'année. Cela s'explique essentiellement par la saturation des locaux sur le campus des Quais et, a fortiori, à la Manufacture des Tabacs. Les journées excessivement chargées ont indubitablement un effet néfaste sur le bien-être des étudiants. Une réflexion doit donc être menée pour déterminer comment il est possible d'améliorer la situation, par exemple avec l'instauration d'une pause méridienne systématique. Cette réflexion sera menée en lien avec celle sur la banalisation de créneaux pour des pratiques artistiques et/ou sportives (action 15).

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Mise en place d'un groupe de travail constitué de représentants de la DEVU, du SSE, des composantes et d'élus étudiants afin de poser un diagnostic et d'envisager des remèdes

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Direction des Études et de la Vie Universitaire, Service de Santé Étudiante, composantes

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

2025 - 2026

**INDICATEUR(S)**

Mise en place effective du groupe de travail ; propositions concrètes

## N°13 Organisation de conférences sur le bien-être étudiant associées à des podcasts

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Afin de favoriser le bien-être des étudiants, le Pôle Réussite réalise d'ores et déjà des modules (Gérer son stress, Gagner en confiance en soi, Employer son intelligence émotionnelle, Rebondir en cas d'échec, Renforcer l'estime de soi, Retrouver le moral, etc.) et des vidéos (La charge mentale, Évaluer son stress, Ma phrase d'autosuggestion, Les sources de la confiance en soi, etc.).

Il s'agit de développer ces offres et de mieux les faire connaître.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Des personnalités et spécialistes viendront animer une conférence en lien avec l'offre de formation du Pôle Réussite sur des problématiques pouvant toucher tous les étudiants, comme la résilience, l'affirmation de soi... L'accent sera mis sur des personnalités scientifiques de premier plan ou des célébrités à même d'attirer l'attention des étudiants et venant témoigner de certains aspects moins connus de leur parcours. La venue de ces personnalités pourra donner lieu à une interview diffusée ensuite sous forme de podcast. Organisation de 2 à 3 conférences par semestre.

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Pôle Réussite (DEVU)

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2024 - 2027

### INDICATEUR(S)

Nombre de conférences organisées dans l'année ; nombre d'étudiants présents par conférence ; nombre de vues de chaque podcast

# Schéma Directeur de la Vie étudiante

---

## | AXE 2 | Favoriser l'épanouissement des étudiants

---

Si les études constituent elles-mêmes un vecteur puissant d'épanouissement des étudiants, celui-ci passe également par des activités extra-universitaires dans le domaine culturel ou sportif, mais aussi par la socialisation avec les autres étudiants dans le cadre de lieux dédiés sur le campus.

Sur la période 2024-2027, les actions menées viseront à renforcer encore cet engagement à travers la poursuite de 3 objectifs :

- Encourager et soutenir l'accès et les pratiques artistiques et culturelles
- Accompagner le développement de lieux de vie étudiante
- Soutenir et valoriser la pratique sportive étudiant

## OBJECTIF 1 - Encourager et soutenir l'accès et les pratiques artistiques et culturelles

La culture, en tant qu'instrument au service de l'émancipation, occupe une place centrale au sein de l'Université. Le Service des Affaires Culturelles propose ainsi depuis de nombreuses années une offre large et variée d'ateliers gratuits de pratique artistique dans les domaines du théâtre, de la musique, des arts plastiques et visuels. Cette pratique donne droit à une bonification culture (mise en place depuis 2015), laquelle offre un bonus semestriel sur la moyenne.

Le Service des Affaires Culturelles propose par ailleurs une programmation culturelle variée, gratuite et ouverte à tous autour du théâtre, de la musique, des arts plastiques et visuels, en collaboration avec des partenaires extérieurs, à l'échelle de la Métropole, du territoire national ou au plan international.

Une équipe étudiante composée chaque année de 15 personnes anime le Point

Culture. Cette équipe assure notamment des missions de communication entre pairs, d'information concernant la programmation culturelle sur le territoire ; elle diffuse en particulier les offres culturelles comme le Pass Culture de la Métropole de Lyon ou le Passeport Kino de la Ville de Lyon.

Les Bibliothèques Universitaires sont par ailleurs fortement mobilisées autour de l'action culturelle. En témoigne notamment la mise en place du Prix Caméléon, prix étudiant du roman étranger traduit organisé chaque année à la BU sur le thème du pays mis à l'honneur par la Faculté des Langues. En témoignent également, l'organisation récurrente de rencontres et échanges avec des auteurs et des artistes, d'expositions ou encore le développement de fonds documentaires papier et numériques autour du cinéma (Arte VOD, Tënk) et de la bande dessinée.

**Axe 2 Favoriser l'épanouissement des étudiants****OBJECTIF 1** - Encourager et soutenir l'accès et les pratiques artistiques et culturelles**N°14 Mise en place d'un lieu de permanences du Service des Affaires Culturelles sur le campus des Quais****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

L'offre du Service des Affaires Culturelles est actuellement pour l'essentiel concentrée sur le site de la Manufacture des Tabacs. Il s'agit de rendre visible l'offre sur le campus des Quais.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Mise en place de permanences hebdomadaires du Service des Affaires Culturelles sur le campus des Quais, plus précisément au sein du bureau dédié de l'Espace Vie Étudiante et Associative (EVEA)

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Service des Affaires Culturelles

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Rentrée 2024

**INDICATEUR(S)**

Régularité des permanences ; nombre d'étudiants accueillis

## N°15 Réflexion sur la banalisation de créneaux

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Lors de la concertation, il est apparu que l'un des freins à la pratique d'une activité culturelle par les étudiants résulte d'incompatibilités entre les créneaux horaires des ateliers artistiques proposés et les emplois du temps. Plus précisément, le problème se pose lorsque des étudiants participent à un atelier lors du premier semestre sans pouvoir poursuivre au second en raison d'un changement d'emploi du temps.

L'une des solutions envisagées pourrait être de banaliser certains créneaux tout au long de l'année, comme cela se pratique déjà sur le campus de Bourg-en-Bresse où le jeudi après-midi est réservé aux activités artistiques et sportives.

Au regard de ses implications, notamment pour les composantes, une telle solution ne peut être envisagée qu'après une large concertation réunissant notamment la Direction des Études et de la Vie Universitaire, les étudiants, le Service des Affaires Culturelles et les composantes.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Organisation d'une réunion de concertation pour évaluer la possibilité de banaliser un (des) créneau(x) afin de permettre la participation des étudiants à un atelier annuel de pratique artistique

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Direction des Études et de la Vie Universitaire, Service des Affaires Culturelles, composantes

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Printemps 2025

### INDICATEUR(S)

Effectivité de la réunion ; nombre de participants

**Axe 2 Favoriser l'épanouissement des étudiants****OBJECTIF 1** - Encourager et soutenir l'accès et les pratiques artistiques et culturelles**N°16 Étude de faisabilité en vue de l'aménagement d'espaces culturels dédiés****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

En raison des contraintes immobilières de l'Université, il n'existe pas à l'heure actuelle de salle dédiée aux pratiques artistiques, ni de véritable salle de spectacle. Cela peut constituer un frein pour certaines pratiques, notamment les arts plastiques ou encore pour des représentations théâtrales ou musicales. La création de ces nouveaux espaces est cependant conditionnée à une éventuelle acquisition immobilière.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Organisation d'une réunion de concertation interservices en vue d'explorer la possibilité d'affecter une salle aménagée pour les activités artistiques et de créer une salle de spectacle dans le cadre d'une future opération immobilière

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Service des Affaires Culturelles, Direction de l'Immobilier et de la Logistique

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

À définir en fonction de l'avancement de l'acquisition immobilière

**INDICATEUR(S)**

Organisation effective de la réunion ; Réalisation d'un plan d'action

## N°17 Biennale des Comics

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Dans le but d'enrichir l'offre des rencontres artistiques et culturelles à destination des étudiants, les Bibliothèques Universitaires souhaitent créer un festival dédié à la culture Comics, en partenariat avec l'association lyonnaise BDCinéGoodies.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Création du festival dédié à la culture comics « Biennale des Comics »
2. Organisation de la seconde édition du festival

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Bibliothèques Universitaires

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Printemps 2024 (1<sup>re</sup> édition)  
Printemps 2026 (2<sup>e</sup> édition)

### INDICATEUR(S)

Nombre de participants ; retours des étudiants ; retombées médiatiques

## **OBJECTIF 2 - Accompagner le développement de lieux de vie étudiante**

La création d'espaces de vie étudiante sur les différents campus représente un enjeu majeur. Ces lieux sont essentiels pour favoriser la socialisation des étudiants, laquelle contribue de manière significative à leur réussite académique.

Établissement de centre-ville, l'Université subit cependant d'importantes contraintes

immobilières qui l'obligent à redoubler d'efforts pour permettre aux étudiants de bénéficier de lieux propices aux échanges, à la culture et à leur bien-être.

La Direction de l'Immobilier et de la Logistique (DIL) joue ici un rôle déterminant en pilotant les travaux de réalisation de ces différents espaces.

## N°18 Création d'un tiers-lieu sur le campus de la Manufacture des Tabacs

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La gouvernance de l'Université Jean Moulin Lyon 3 a construit, avec les personnels et les étudiants, un projet d'établissement. L'Axe 3 du projet d'établissement 2021-2026, relatif à la QUALITÉ DE LA VIE UNIVERSITAIRE, prévoit la création d'un tiers-lieu sur le campus de la Manufacture des Tabacs. Ce projet immobilier d'ampleur est inscrit dans le CPER (Contrat Plan État Région) et suscite un fort intérêt qui lui permet d'obtenir un financement de 2,7 millions d'euro de la part de l'État, de la Région et de la Métropole de Lyon.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Acquisition de l'avant-corps situé sous le passage Hannah Arendt
2. Concertation avec les étudiants et personnels
3. Démarrage des travaux
4. Livraison du tiers-lieu

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Direction de l'Immobilier et de la Logistique

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Printemps 2026

### INDICATEUR(S)

Respect du calendrier ; Enquête d'usages après la mise en service du lieu

**Axe 2 Favoriser l'épanouissement des étudiants****OBJECTIF 2** - Accompagner le développement de lieux de vie étudiante**N°19 Rénovation de l'espace détente/caféteria du Palais de l'Université****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Sur le campus des Quais, l'espace de restauration fait l'objet, jusqu'en juin 2025, d'une convention d'occupation temporaire au bénéfice de la société Compass. Cette convention arrivant à expiration, il s'agit de repenser ce lieu afin de le mettre en adéquation avec les besoins des étudiants. Il ressort de la concertation que les étudiants sont avant tout à la recherche d'un lieu où ils peuvent apporter leur propre nourriture et la faire réchauffer.

En regard du projet tiers-lieu qui se déploie sur le site de la Manufacture des Tabacs, l'objectif est de fournir aux étudiants du site des Quais des espaces, certes plus petits, mais permettant aux étudiants de trouver des endroits pour répondre à leurs besoins en dehors des heures de cours.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Fin de la convention d'occupation temporaire
2. Réaménagement de l'espace

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Direction de l'Immobilier et de la Logistique

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Le projet se réalisera sur la période été/automne 2025.

Le projet du futur espace détente/caféteria du Palais de l'Université entrera en programmation début 2025, pour une réalisation courant été 2025

**INDICATEUR(S)**

Respect de la date de livraison ; Enquête d'usages ; Taux d'usage

## N°20 Rénovation de l'espace détente/caféteria du Palais de la Recherche à Chevreul

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'espace détente/caféteria du Palais de la Recherche est tel quel depuis la création du bâtiment en 1996.

Dans sa configuration actuelle, il ne répond plus aux besoins des usagers du bâtiment, et demande à être rénové.

L'objectif du projet est de rénover totalement l'enveloppe du lieu (sols, murs, plafonds), afin de le mettre au goût du jour.

De plus, le mobilier sera changé afin de proposer un aménagement plus convivial et plus confortable, et ainsi permettre aux usagers de pouvoir bénéficier d'un lieu accueillant et confortable.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Réalisation des études préalables
2. Réalisation des travaux
3. Livraison

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Direction de l'Immobilier et de la Logistique

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Études courant dernier trimestre 2024  
Travaux printemps 2025  
Livraison à la rentrée 2025

### INDICATEUR(S)

Respect de la date de livraison ; Enquête d'usages ; Taux d'usage

**Axe 2 Favoriser l'épanouissement des étudiants****OBJECTIF 2** - Accompagner le développement de lieux de vie étudiante**N°21 Création d'un tiers-lieu et d'un espace de restauration hors-sac sur le campus de Bourg-en-Bresse****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Dans le cadre du CPER, la 2<sup>ème</sup> phase de travaux de réhabilitation du campus de La Charité va démarrer. Il intègre la transformation de l'ancienne chapelle en un tiers-lieu et espace de restauration. L'ancienne chapelle du site, qui se trouve accolée au corps ancien du bâtiment, va être entièrement rénovée, et verra la création d'un grand espace de restauration/tiers-lieu. L'objectif est de proposer aux usagers un espace permettant la restauration, le travail et la détente.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Réalisation des travaux
2. Livraison

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Direction de l'Immobilier et de la Logistique

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Livraison printemps 2026

**INDICATEUR(S)**

Respect du calendrier de livraison des travaux ; Enquête d'usages ; Taux d'usage

## N°22 Études pour la refonte des espaces de la Bibliothèque Universitaire de la Manufacture des Tabacs

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Dans le cadre du projet de rénovation de la BU Manufacture, une concertation va être réalisée avec les étudiants et les services au sujet de l'organisation immobilière et mobilière des plateaux de la BU Manu pour une plus grande polyvalence et adaptation aux usages (pratiques individuelles/collectives, calme/bruyante, travail/détente, enjeux de genre, etc.).

Il s'agit d'une opération d'envergure qui nécessitera différentes étapes échelonnées dans le temps.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Programmation
2. Instruction du dossier d'expertise
3. Concertation avec les personnels et les étudiants
4. Engagements financiers

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Bibliothèques Universitaires, Direction de l'Immobilier et de la Logistique

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Programmation en 2024  
Instruction du dossier d'expertise (DEX) fin 2025

### INDICATEUR(S)

Nombre d'utilisateurs ; Enquête de satisfaction

## OBJECTIF 3 - Soutenir et valoriser la pratique sportive étudiante

Le sport occupe une place essentielle dans l'épanouissement des étudiants. L'engouement suscité par les Jeux Olympiques 2024 ne manquera d'ailleurs pas de se traduire par une demande toujours plus grande de la part des étudiants de pouvoir accéder à une grande variété de sports au moyen d'équipements de qualité.

Le Service des Sports de l'Université s'est engagé depuis de nombreuses années dans la diversification de l'offre et l'amélioration constante du matériel. Entre 2019 et 2023, on recense ainsi une augmentation de 10 % du volume horaire (masse salariale), qui a permis d'augmenter, de diversifier et pérenniser l'offre de formation à destination des étudiants : nombre de créneaux hebdomadaires

supplémentaires, sports de nature (sorties, stages : ski, vtt, escalade, canyoning, via-ferrata), stage non-nageur et BNSSA, Masterclass de danse, etc.). Ces dernières années, de nombreux équipements ont par ailleurs été créés acquis ou renouvelés (création d'une salle Bien-être, achat de VTT, de carabines ou encore renouvellement des tatamis).

Chaque année, plus de 7000 étudiants sont inscrits au Service des Sports, dont de nombreux sportifs de haut niveau (ESHN). Depuis 2023, ces derniers bénéficient du dispositif « Mineure ESHN », qui leur permet de concilier une pratique sportive intensive avec leurs études.

Les actions mentionnées ci-après s'inscrivent dans une parfaite continuité.

## N°23 Remplacement d'appareils de musculation

<b>ÉLÉMENTS DE CONTEXTE</b>	Dans le cadre de l'appel à projet Région « Agir pour la réussite étudiante », l'Université a obtenu en juin 2024 un financement à hauteur de 50 000 € afin de procéder au remplacement des appareils de musculation.
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	Remplacement des appareils de la salle de musculation de la Manufacture des Tabacs
<b>SERVICE(S) CONCERNÉ(S)</b>	Service des Sports
<b>CALENDRIER PRÉVISIONNEL</b>	2024 - 2025
<b>INDICATEUR(S)</b>	Remplacement des appareils ; questionnaire de satisfaction des usagers

**Axe 2 Favoriser l'épanouissement des étudiants****OBJECTIF 3** - Soutenir et valoriser la pratique sportive étudiante**N°24 Développement de formations qualifiantes associées aux métiers du sport, de l'animation, de la sécurité****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Au cours de leurs études, de nombreux étudiants travaillent occasionnellement ou régulièrement dans le domaine de l'animation, du sport ou de la sécurité. Certains emplois nécessitent des diplômes ou qualifications particuliers (diplôme de sauveteurs aquatique, secouriste, etc.).

Le Service des Sports envisage de proposer aux étudiants ces formations.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Identification des formations pertinentes
2. Examen de la soutenabilité financière
3. Conception des formations
4. Mise en place des formations

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Service des Sports

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Mise en place des formations en 2027

**INDICATEUR(S)**

Mise en place effective des formations ; nombre de participants ; questionnaires de satisfaction

## N°25 Création d'une salle immersive « Vélo »

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Dans le cadre de l'appel à projets de la Région Auvergne-Rhône-Alpes « Agir pour la réussite étudiante », l'Université a obtenu en juin 2024 un financement à hauteur de 36 000 € afin de procéder à la création d'une salle immersive « Vélo ». Ce sera la 1<sup>ère</sup> sur Lyon et la 2<sup>ème</sup> de ce type pour l'ensemble des universités françaises.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Transformation d'une salle existante nécessitant l'installation d'une cloison
2. Achat de 15 à 20 vélos spécifiques et d'un écran vidéo mural

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Service des Sports, Direction de l'Immobilier et de la Logistique

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2025 - 2026

### INDICATEUR(S)

Ouverture de la salle ; mise en place de créneaux d'enseignement

**Axe 2 Favoriser l'épanouissement des étudiants****OBJECTIF 3** - Soutenir et valoriser la pratique sportive étudiante**N°26 Création d'une identité « Service des Sports » dans le hall****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Dans le but d'améliorer la visibilité du Service des Sports et de donner envie au maximum d'étudiants de pratiquer une activité physique, il est essentiel que le Service des Sports soit plus visible. Il s'agira donc de créer une identité spécifique dans le hall situé en mezzanine qui donne accès aux différents bureaux du Service des Sports.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Changement du sol : nouveau sol orange représentant un terrain de handball sur lequel sera mentionné « Service des Sports », ainsi que la phrase « Arrête de dire demain... et viens ! »
2. Mise en place d'un écran qui permettra de diffuser des informations, des clips sport, etc.
3. Mise en place de portraits d'étudiants inscrits en sport, ESHN (Étudiant Sportif de Haut Niveau) et autres

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Service des Sports, Direction de l'Immobilier et de la Logistique

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

2025

**INDICATEUR(S)**

Réception des travaux

## N°27 Changement du mur d'escalade du gymnase 3D Laennec

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Dans le cadre de l'appel à projets 2025 de la Région Auvergne-Rhône-Alpes « Agir pour la réussite étudiante », l'Université entend solliciter une subvention en vue du changement complet du mur d'escalade du gymnase 3D, qui a vieilli et dont la conception ancienne ne répond plus aux normes de construction actuelle. Plusieurs zones obligent en effet à beaucoup de vigilance en ce qui concerne la sécurité. Le gymnase 3D appartenant à l'Université Claude Bernard Lyon 1, un cofinancement sera envisagé.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Obtenir les sources de financement
2. Lancement de l'appel d'offres après rédaction du projet (budget, schéma, étude de structure si besoin, etc.)
3. Démontage de l'ancien mur
4. Installation de la nouvelle structure et ouverture des voies

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Service des Sports

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2025 - 2027

### INDICATEUR(S)

Livraison du chantier

**Axe 2 Favoriser l'épanouissement des étudiants**

**OBJECTIF 3** - Soutenir et valoriser la pratique sportive étudiante

**N°28 Mise en place de la formation PSC1 « prévention et secours civiques de niveau 1 »**

**ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Le Service des Sports va proposer aux étudiants la formation PSC1. Pouvant être utile à tout moment de la vie et pour tous, elle sera ouverte à l'ensemble des étudiants.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Choix des modalités de la formation
2. Examen de la soutenabilité financière
3. Conception
4. Mise en place

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Service des Sports

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Mise en place des formations en 2025-2026

**INDICATEUR(S)**

Mise en place effective de la formation ; nombre de participants ; questionnaires de satisfaction



# Schéma Directeur de la Vie étudiante

---

## | AXE 3 | Faciliter l'accès aux droits des étudiants

---

L'accès aux droits des étudiants constitue un défi majeur. En raison d'une méconnaissance des dispositifs existants, ils sont souvent confrontés au phénomène de « non-recours » et sont également plus vulnérables aux discriminations. Cette situation touche particulièrement certains groupes spécifiques, comme les étudiants en situation de handicap ou les étudiants internationaux.

Sur la période 2024-2027, les actions menées viseront à renforcer encore cet engagement à travers la poursuite de 3 objectifs :

- Renforcer la connaissance des étudiants sur leurs droits et les accompagner dans leurs démarches
- Faciliter l'accueil et l'accompagnement des publics spécifiques
- Promouvoir l'égalité et lutter contre les discriminations

## OBJECTIF 1 - Renforcer la connaissance des étudiants sur leurs droits et les accompagner dans leurs démarches

Le phénomène de «non-recours» aux droits touche largement la population générale (le Conseil économique, social et environnemental estime qu'il concerne 50 % des bénéficiaires potentiels du minimum vieillesse, 34 % pour le RSA et 30 % pour l'assurance chômage). Les étudiants ne sont pas épargnés, notamment

en ce qui concerne l'accès aux bourses, leurs droits en tant que travailleurs ou locataires, ainsi que les dispositifs d'aide disponibles.

Les actions du présent schéma visent à mieux orienter les étudiants vers les interlocuteurs susceptibles de les aider dans leurs démarches.

**Axe 3 Faciliter l'accès aux droits des étudiants**

**OBJECTIF 1** - Renforcer la connaissance des étudiants sur leurs droits et les accompagner dans leurs démarches

## N°29 Optimisation de l'accueil sur le campus de la Manufacture des Tabacs

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Dans le contexte de la crise sanitaire, il est apparu nécessaire d'offrir aux étudiants un espace matériel, physique, qui rende les services d'un guichet unique. C'est ainsi que le projet d'établissement a prévu la mise en place du projet « B.A.S.E. » (pour « Bureau d'Aide et de Service aux Étudiants »). Il s'agit d'orienter efficacement l'étudiant vers les services qui lui sont dédiés.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Création d'un Bureau d'Aide et de Service aux Étudiants sur le campus de la Manufacture des Tabacs
2. Réflexion sur la mise en place de permanences CPAM et CAF sur les premiers mois de rentrée pour accompagner les étudiants dans leurs démarches

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

BASE : Direction de l'Immobilier et de la Logistique  
Mise en place de permanences : Service de Santé Étudiante, Pôle Vie Étudiante (DEVU)

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2027

### INDICATEUR(S)

Livraison de l'espace ; questionnaire de satisfaction auprès des étudiants

## N°30 Mise en place de permanences d'accès aux droits

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'accès aux droits constitue un enjeu essentiel pour les étudiants qui sont particulièrement concernés par les obstacles à l'exercice effectif de leurs droits par méconnaissance des dispositifs existants ou en raison de contraintes financières (accès à un avocat par exemple). C'est la raison pour laquelle des permanences d'accès aux droits sont organisées par la Clinique Juridique sur le site de la Manufacture des Tabacs tous les mardis.

Afin de renforcer la coordination des actions en faveur de l'accès au droit, un emploi étudiant à mi-temps a été créé en 2024.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Renforcement des permanences d'accès aux droits organisées par la Clinique Juridique
2. Mise en place d'une permanence du Défenseur des droits

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Clinique Juridique, Mission Égalité

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Automne 2024 pour les permanences de la Clinique Juridique  
Année 2025-2026 pour les permanences du Défenseur des droits

### INDICATEUR(S)

Nombre de permanences réalisées ; nombre d'étudiants reçus

## **OBJECTIF 2** - Faciliter l'accueil et l'accompagnement des publics spécifiques

Parmi les publics spécifiques identifiés par le SDVE de l'UdL, figurent en premier lieu les étudiants en situation de handicap. L'Université Jean Moulin Lyon 3 a adopté en 2023 son premier Schéma directeur handicap pour la période 2023-2027. Ce schéma recense 65 actions concrètes dont bon nombre concernent les étudiants inscrits à l'Université.

Par souci de cohérence, le présent schéma ne traitera pas de l'accueil des étudiants en situation de handicap et renverra donc au Schéma directeur handicap. Cela n'empêchera aucunement de

prévoir de nouvelles mesures en faveur d'une plus grande inclusion des étudiants en situation de handicap, grâce notamment aux fonds obtenus dans le cadre de l'appel à projet « Université inclusive démonstratrice » dont notre Université a été lauréate en juillet 2024 ainsi que ceux obtenus dans le cadre du Contrat d'objectifs, de moyens et de performance.

Le présent schéma se focalisera sur l'autre public spécifique identifié par le SDVE de l'UdL, à savoir les étudiants internationaux.

## N°31 Formation des personnels médico-sociaux à l'anglais pour faciliter l'accompagnement des étudiants internationaux

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Afin de faciliter l'accompagnement des étudiants internationaux, les assistantes de service social de l'établissement ont suivi une formation de perfectionnement à l'anglais en 2023. Il est par ailleurs possible pour les étudiants d'avoir des consultations en anglais avec 2 psychologues du Service de Santé Étudiante.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Poursuite de la formation des assistantes de service social à l'anglais
2. Formation de l'équipe du SSE (médecin-directrice, infirmières et gestionnaire administrative) à l'anglais

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Pôle Vie Étudiante (DEVU), Service de Santé Étudiante

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2024 et 2025

### INDICATEUR(S)

Suivi effectif des formations

**Axe 3 Faciliter l'accès aux droits des étudiants****OBJECTIF 2** - Faciliter l'accueil et l'accompagnement des publics spécifiques**N°32 Augmentation du nombre de visites médicales à destination des étudiants internationaux****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Des visites médicales sont proposées aux étudiants internationaux, des dépistages et un accompagnement dans l'accès aux soins et aux droits en santé.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Augmentation du nombre de visites médicales à destination des étudiants internationaux par l'envoi de convocations et la création de partenariats avec les centres d'examen de santé de la CPAM

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Service de Santé Étudiante

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

2024-2027

**INDICATEUR(S)**

Nombre de convocations envoyées

## N°33 Réflexion sur une participation à un Projet de Coopération Erasmus+ avec deux autres universités européennes autour de l'inclusion des étudiants réfugiés

<b>ÉLÉMENTS DE CONTEXTE</b>	<p>L'Université Jean Moulin Lyon 3 est reconnue pour son expérience d'accueil des étudiants réfugiés dans le cadre des DU Passerelle - Étudiants en exil. Elle a été sollicitée par des partenaires européens pour intégrer un projet Erasmus+ axé sur l'inclusion de ce public dans les universités.</p> <p>Un accompagnement psychologique est également proposé par 2 psychologues du Service de Santé Étudiante.</p>
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	<p>Participation à des réunions de travail avec les universités partenaires, identification des besoins spécifiques des étudiants réfugiés, et co-construction d'un programme adapté d'inclusion universitaire</p>
<b>SERVICE(S) CONCERNÉ(S)</b>	<p>Direction des Relations Internationales</p>
<b>CALENDRIER PRÉVISIONNEL</b>	<p>Début 2024 - Fin 2025</p>
<b>INDICATEUR(S)</b>	<p>Nombre de réunions et d'ateliers réalisés ; validation du dossier Erasmus+ ; nombre de mesures adaptées identifiées</p>

**Axe 3 Faciliter l'accès aux droits des étudiants****OBJECTIF 2** - Faciliter l'accueil et l'accompagnement des publics spécifiques**N°34 Réflexion sur un renforcement des dispositifs de préparation à la mobilité entrante en échange et individuelle****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Réflexion démarrée en 2023 pour améliorer l'accueil des étudiants internationaux afin de faciliter leur intégration académique et sociale dès leur arrivée.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Création de ressources informatives en ligne
2. Mise en place d'un réseau de tuteurs pour accompagner les étudiants entrants

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Direction des Relations Internationales

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

2024 - 2026

**INDICATEUR(S)**

Nombre de ressources créées ; nombre de sessions tenues ; taux de satisfaction des étudiants entrants ; taux de participation aux sessions de préparation

## N°35 Renforcement des dispositifs d'intégration et de soutien des étudiants en mobilité individuelle

<b>ÉLÉMENTS DE CONTEXTE</b>	L'Université souhaite améliorer l'intégration des étudiants en mobilité individuelle par des dispositifs de soutien adaptés aux besoins académiques, sociaux et médicaux.
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	Renforcement des dispositifs d'intégration et de soutien des étudiants en mobilité individuelle en coordination avec les scolarités des composantes, les associations du campus, le Pôle Réussite, les services sociaux, médicaux de l'Université et acteurs médico-sociaux du territoire
<b>SERVICE(S) CONCERNÉ(S)</b>	Direction des Relations Internationales, composantes, Pôle Réussite (DEVU), Pôle Vie Étudiante (DEVU), Service de Santé Étudiante
<b>CALENDRIER PRÉVISIONNEL</b>	2024 - 2027
<b>INDICATEUR(S)</b>	Nombre d'étudiants accompagnés ; taux de satisfaction des étudiants ; suivi des parcours réussis ; évaluation des partenariats médico-sociaux

**Axe 3 Faciliter l'accès aux droits des étudiants****OBJECTIF 2** - Faciliter l'accueil et l'accompagnement des publics spécifiques**N°36 Renforcement de la formation linguistique et interculturelle des personnels en interaction avec les étudiants internationaux individuels ou en échange****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Avec l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux, il est essentiel de doter les personnels universitaires des compétences linguistiques et interculturelles nécessaires pour favoriser une intégration optimale et un accompagnement de qualité.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Mise en place de formations linguistiques et interculturelles pour les personnels, incluant des ateliers pratiques, des modules en ligne, et des échanges de bonnes pratiques. Formation axée sur l'accueil et l'accompagnement spécifique des étudiants internationaux

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Direction des Relations Internationales, Pôle Métiers et Formation (DRHRS)

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

2025 - 2027

**INDICATEUR(S)**

Nombre de personnels formés ; taux de satisfaction des participants ; taux d'amélioration des interactions selon les retours des étudiants internationaux ; évaluation qualitative des formations

## N°37 Analyse des obstacles économiques et sociaux à la mobilité sortante et recherche de pistes pour y répondre

<b>ÉLÉMENTS DE CONTEXTE</b>	Les freins économiques et sociaux demeurent un obstacle majeur pour les étudiants souhaitant effectuer une mobilité internationale, malgré les dispositifs existants. Une analyse approfondie des barrières spécifiques permettra de cibler les solutions les plus adaptées.
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	Réalisation d'une étude des obstacles économiques et sociaux à la mobilité sortante (enquêtes, entretiens) et proposition de mesures de soutien, telles que des bourses spécifiques, des partenariats de financement, et des aides pratiques pour encourager les étudiants à la mobilité
<b>SERVICE(S) CONCERNÉ(S)</b>	Direction des Relations Internationales, Direction de l'Information Décisionnelle et de l'Appui au Pilotage
<b>CALENDRIER PRÉVISIONNEL</b>	2025 - 2027
<b>INDICATEUR(S)</b>	Nombre d'obstacles identifiés ; nombre de pistes de solution proposées ; nombre de mesures de soutien instaurées ; évolution du nombre d'étudiants en mobilité sortante

## **OBJECTIF 3 - Promouvoir l'égalité, lutter contre les discriminations et les VSS**

L'Université est fortement engagée dans la lutte contre toutes les formes de discriminations, comme en témoigne notamment la création d'une vice-présidence en charge de l'égalité et de la lutte contre les discriminations.

Dans le même sens, une Mission Égalité a été créée afin de promouvoir un environnement de travail et d'études inclusif pour tous les personnels et les usagers. La Mission est composée de l'équipe des correspondants aux égalités, des membres de la Cellule d'Accompagnement contre les Discriminations et le Harcèlement (CADH), de la Vice-présidence et, à

compter de 2024, d'un chargé de projet à temps plein qui sera notamment chargé de recevoir physiquement les étudiants dans un local dédié à la Manufacture des Tabacs.

Sous l'impulsion de la vice-présidence, ont été élaborés un Plan d'actions égalité 2024-2027 ainsi qu'un Plan d'action contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) 2024-2027. Si ces deux plans ne sont pas uniquement consacrés à la vie étudiante, nombreuses de leurs dispositions sont pleinement applicables aux étudiants. Le présent schéma s'inscrit pleinement dans la continuité de ces deux plans.

## N°38 Mise en visibilité des dispositifs d'accompagnement contre les discriminations

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Une Cellule d'Accompagnement contre les Discriminations et le Harcèlement (CADH) est mise en place depuis la rentrée 2019. Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement des membres de la communauté universitaire (étudiants et personnels) qui s'estiment victimes de discriminations et de harcèlement au sein de l'établissement, quelle qu'en soit la cause (violences sexistes et sexuelles, handicap, laïcité, identité de genre...).

Un réseau de correspondants aux égalités est également mis en place au sein de l'établissement. Chargé de sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux de la lutte contre les discriminations, ces correspondants sont membres du personnel de l'Université et identifiés au sein des services et composantes de l'établissement (les 6 facultés et instituts + BU + services centraux et communs + campus de Bourg-en-Bresse).

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Réflexion sur une campagne de communication spécifique et/ou un renforcement de la communication pour promouvoir l'égalité et la CADH dans des lieux insolites (sanitaires, etc.) ou sur des supports au plus près des étudiants (marque-pages au sein des BU, etc.)
2. Mise en place d'une communication dédiée auprès des étudiants de Bourg-en-Bresse pour rendre plus visible la CADH

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Vice-présidence Égalité et Lutte contre toutes les discriminations, Service de la Communication et des Partenariats, Campus de Bourg-en-Bresse

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2024 - 2027

### INDICATEUR(S)

Connaissance de la CADH par les étudiants dans le cadre de l'enquête vie étudiante

**Axe 3 Faciliter l'accès aux droits des étudiants****OBJECTIF 3** - Promouvoir l'égalité, lutter contre les discriminations et les VSS**N°39 Poursuite de la promotion de l'égalité et de la lutte contre les discriminations par la pratique culturelle****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Les pratiques culturelles (spectacles, expositions) et les médiations qui les entourent (conférences, débats, tables rondes), sont de puissants leviers de lutte pour l'égalité et contre les discriminations. Chaque année, ces thématiques occupent une place importante dans la programmation culturelle, avec des manifestations programmées à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, de la Journée de lutte contre les violences sexuelles et sexistes, de la Semaine d'actions et d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme (en lien avec la LICRA et le Mémorial de la Prison de Montluc notamment). Outre ces actions récurrentes, des événements sont également à mentionner : le Festival Identités Croisées (avec l'association e-graine) en 2022, des résonances aux spectacles du TNP sur la Guerre d'indépendance algérienne (2020), sur la Marche pour l'égalité de 1983 (2022), la représentation du *Petit Chaperon Uf* par la Cie Les Chapechuteurs en 2021, l'exposition Regards Croisés du Foyer Notre Dame des Sans-Abri en 2021.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Élaboration d'une programmation valorisant cet objectif. Aura notamment lieu, en 2024, la seconde édition du festival « Identités croisées » (expositions, conférences, spectacles sur la question des migrations). À partir de l'édition 2024, l'Université sera également partenaire du festival de cinéma LGBTQI+ « Écrans mixtes ».
2. Poursuite de l'organisation par le Service des Affaires Culturelles de manifestations qui entrent en cohérence avec cet objectif, notamment en lien avec la Vice-Présidence en charge de l'Égalité et avec les associations étudiantes.

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Service des Affaires Culturelles, Vice-présidence Égalité et Lutte contre toutes les discriminations

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

2024 pour la 2<sup>nde</sup> édition du festival « Identités croisées »  
2025-2027 pour les autres manifestations

**INDICATEUR(S)**

Nombre de participants aux manifestations organisées

## N°40 Promotion de l'égalité femmes-hommes (Action du 8 mars)

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La journée internationale du droit des femmes est célébrée chaque année le 8 mars. De nombreuses manifestations ont lieu à l'initiative notamment des associations étudiantes. Les Bibliothèques Universitaires s'impliquent également en organisant une conférence chaque année sur le thème de l'égalité femmes-hommes.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Organisation d'une conférence annuelle autour de l'égalité femmes-hommes à l'occasion de la journée du 8 mars

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Bibliothèques Universitaires, Vice-présidence Égalité et Lutte contre toutes les discriminations

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2024 - 2027

### INDICATEUR(S)

Organisation des conférences ; nombre de participants

**Axe 3** Faciliter l'accès aux droits des étudiants**OBJECTIF 3** - Promouvoir l'égalité, lutter contre les discriminations et les VSS**N°41** Mise en visibilité des étudiants en situation de handicap via un reportage photographique**ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Au cœur d'une communauté aussi riche et complexe que celle de l'Université, les étudiants en situation de handicap font face à des problématiques d'accessibilité et peuvent ainsi éprouver des difficultés à trouver leur place, leurs repères, leur aisance dans leur vie étudiante. Pour autant, ces étudiants partagent les mêmes formations, aspirent à la même vie étudiante et obtiennent des réussites similaires qui méritent d'être mises en lumière.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. L'exposition « UNICAP » (Université & Handicap), dans les cours Nord et Sud de la Manufacture des Tabacs, met en lumière le quotidien des étudiants en situation de handicap, leurs réussites et leurs challenges. Elle est financée en partie par la CVEC.
2. Édition d'un ouvrage comportant l'exhaustivité des témoignages

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Pôle Vie Étudiante (DEVU), Pôle Handicap Étudiant (DEVU), Vice-présidence Égalité et Lutte contre toutes les discriminations

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Inauguration en mars 2024 et exposition jusqu'à septembre 2024 sur le campus, puis itinérance de l'exposition 2024-2025 pour l'ouvrage

**INDICATEUR(S)**

Réalisation de l'exposition ; édition effective de l'ouvrage

## N°42 Mise en place d'une exposition sur les perceptions et les vécus de la communauté LGBTQIA+

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Très engagée sur les questions d'égalité et de lutte contre toutes les discriminations, l'Université Jean Moulin Lyon 3 souhaite, avec ce projet, sensibiliser aux vécus de la communauté LGBT+ et mettre en lumière les récits, les moments de joie mais aussi les violences LGBTphobes.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Exposition « Délivrances – Pherein » à la BU du Palais de l'Université pour libérer la parole des étudiants et sensibiliser la communauté universitaire. C'est une exposition qui permettra de présenter des œuvres créées par des étudiants et personnels de l'Université Jean Moulin Lyon 3 grâce à un appel à participation sur les perceptions et les vécus de la communauté LGBTQIA+. Elle est financée en partie par la CVEC.

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Pôle Vie Étudiante (DEVU), Vice-présidence Égalité et Lutte contre toutes les discriminations, Bibliothèques Universitaires

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Exposition prévue en 2025

### INDICATEUR(S)

Réalisation effective de l'exposition ; nombre de visiteurs

**Axe 3** Faciliter l'accès aux droits des étudiants**OBJECTIF 3** - Promouvoir l'égalité, lutter contre les discriminations et les VSS**N°43** Création d'une formation numérique sur les violences sexistes et sexuelles**ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

En 2022-2023, l'Université a organisé une exposition à la BU du Palais de l'Université sur le thème des violences sexistes et sexuelles pour libérer la parole des étudiants et sensibiliser la communauté universitaire à la lutte contre les VSS. L'exposition « Délivrances » a permis de présenter des œuvres créées par des étudiants de l'Université.

Les BU ont organisé également des débats sur le sujet.

En complément des événements organisés, il s'agit de mettre en place une action pérenne grâce à une formation numérique qui sera disponible pour toute la communauté universitaire et permettra de mieux appréhender les VSS et savoir comment lutter contre.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Mise en place d'une formation numérique sur les VSS

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Pôle Vie Étudiante (DEVU), Vice-présidence Égalité et Lutte contre toutes les discriminations, Direction du Numérique

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Notification du marché public : 2024  
Mise en place de la formation : 2025-2026

**INDICATEUR(S)**

Mise en place de la formation ; nombre d'étudiants ayant suivi la formation



# Schéma Directeur de la Vie étudiante

---

## | AXE 4 | Accompagner vers l'autonomie

---

Le temps des études universitaires correspond à un moment charnière dans la vie des étudiants, à savoir l'entrée dans la vie d'adulte. Grâce à la diversité de ses missions, l'Université joue un rôle clé dans l'accompagnement vers l'autonomie. Cette autonomie est cependant particulièrement mise à mal par la précarité étudiante, nécessitant un engagement toujours plus important de la part de tous les acteurs (Crous, établissements, associations, etc.).

Sur la période 2024-2027, les actions menées viseront à renforcer encore cet engagement à travers la poursuite de 2 objectifs :

- Favoriser l'accès à l'autonomie des étudiants
- Lutter contre la précarité étudiante

## OBJECTIF 1 - Favoriser l'accès à l'autonomie des étudiants

L'Université met en place différents dispositifs pour accompagner les étudiants vers l'autonomie, notamment via l'action du Pôle Réussite de la DEVU, du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) et du Centre d'Information de Documentation et d'Orientation (CIDO) : offre de modules étudiants en méthodologie et développement personnel, événements dédiés à l'orientation et à l'insertion professionnelle,

accompagnement individuel des étudiants à la concrétisation de leur projet de formation et leur projet professionnel, accompagnement collectif des étudiants sous forme d'ateliers, accompagnement des étudiants les plus fragiles dans le cadre d'un dispositif de remédiation et de réorientation, etc.

Les présentes actions visent à élargir encore l'offre existante.

**Axe 4** Accompagner vers l'autonomie**OBJECTIF 1** - Favoriser l'accès à l'autonomie des étudiants**N°44 Mise en place de dispositifs permettant l'identification et la valorisation des softskills****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

L'Université a mis en place un certificat Soft Skills attestant de l'initiation des étudiants certifiés à des compétences de savoir-être professionnels. Si un étudiant le souhaite, après avoir suivi 4 modules de formation et avoir validé pour chaque module un examen, puis un examen final, il obtient des badges numériques pour chaque module et un 5<sup>ème</sup> badge pour le certificat. Ce certificat peut ensuite être présenté sur un CV et faciliter une future recherche de stage ou d'emploi, les softskills étant très recherchées depuis quelques années.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Mise en place d'un DU Softskills et d'un certificat Softskills 3.0 : pour renforcer leurs compétences en softskills, les étudiants devront suivre 8 modules sur 4 thèmes différents ou 8 modules différents. Ils pourront alors obtenir soit un certificat niveau 2, soit aller plus loin et réaliser un mémoire dans le domaine des softskills et après une soutenance, obtenir un DU Softskills.
2. Mise en ligne d'un MOOC sur les softskills : il s'agit de réaliser un MOOC sur les softskills accessibles gratuitement sur la plateforme FUN. Ce MOOC sera constitué de 6 semaines de cours et donnera lieu à une attestation en fin de formation. Il donnera aux participants une bonne connaissance de ce que sont réellement les softskills et participera à une mise en confiance, une aide à l'insertion professionnelle grâce à l'attestation et valorisera l'établissement et les participants. Le MOOC sera conçu avec l'aide de plusieurs composantes pour les aspects pédagogiques et scientifiques.

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Pôle Réussite (DEVU)

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

DU, certificat 3.0 et MOOC : 2025

**INDICATEUR(S)**

Nombre d'étudiants formés par an

## N°45 Développement des événements en lien avec l'emploi public

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Il s'agirait de permettre aux étudiants de découvrir et/ou mieux connaître les métiers de la fonction publique d'État et territoriale ainsi que leurs modalités d'accès, par l'organisation de conférences métiers thématiques annuelles durant lesquelles des professionnels exerçant des fonctions diverses pourraient témoigner de leurs études, parcours professionnel et fonction. Certaines conférences sont déjà en place comme celles en lien avec les métiers de la Sécurité et de la Défense, les métiers de la Justice, les métiers de la Culture et les Classes Prépa Talents.

Une fois par an au mois de février, le Pôle Réussite et le BAIP organisent une journée de présentation des Classes Préparatoires Intégrées (CPI) et des différentes prépa talents proposées par les ministères. Les étudiants peuvent venir rencontrer les responsables des dispositifs, connaître les conditions d'accès et envisager différemment la préparation de certains concours, spécialement pour les étudiants en situation financière modeste.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Diversification des thématiques en proposant de nouveaux événements dédiés : conférence sur les métiers de l'Éducation Nationale en partenariat avec le Rectorat de Lyon et forum d'emploi de la Fonction Publique Territoriale

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- Organisation d'une conférence sur les métiers de l'Éducation Nationale début 2024
- Organisation d'un forum d'emploi de la Fonction Publique Territoriale en 2024 ou 2025

### INDICATEUR(S)

Nombre d'événements organisés par an ; nombre d'étudiants présents à chaque événement

**Axe 4 Accompagner vers l'autonomie****OBJECTIF 1** - Favoriser l'accès à l'autonomie des étudiants**N°46 Facilitation du lien entre étudiants et recruteurs sur la plateforme U3<sup>e</sup>****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Développement du site d'emploi U3<sup>e</sup> pour favoriser le lien entre professionnels et étudiants/jeunes diplômés. Possibilité de trouver tout type de contrats, l'accès à un espace conseil, de prendre des RDV avec les chargés d'insertion professionnelle, l'accès à des actualités en lien avec l'insertion, à des annuaires de professionnels, de s'inscrire aux ateliers et conférences proposés, etc. En 2018, ajout de la fonctionnalité « conventions de stage » qui permet, en plus d'une optimisation des processus, davantage de visibilité du site par les étudiants, et une optimisation des contacts entreprises. En 2021, la nouvelle brique « forum virtuel », permet d'autres modalités de job dating, et d'augmenter les opportunités de recrutements, etc. Le site d'emploi est en perpétuelle évolution en fonction des besoins recensés par le BAIP en coopération étroite avec des référents dans les composantes, et en fonction des financements, depuis sa création en 2013.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Valorisation des CV étudiants auprès des recruteurs sur le site emploi U3<sup>e</sup> : mise en valeur des compétences des étudiants/jeunes diplômés en créant des profils de compétences sur le site emploi U3<sup>e</sup>. Le but est que les recruteurs puissent sélectionner des profils en fonction d'un ensemble de compétences et, qu'ainsi, les rapprochements entre diplômés et recruteurs soient facilités.
2. Mise en relation des professionnels et étudiants/jeunes diplômés : création d'un nouveau bloc sur U3<sup>e</sup> pour favoriser la mise en relation des professionnels et des étudiants/jeunes diplômés avec un besoin spécifique (recrutement avec une RQTH, un profil particulier, en fonction d'une formation, etc.) via une CVthèque.

<b>SERVICE(S) CONCERNÉ(S)</b>	Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)
<b>CALENDRIER PRÉVISIONNEL</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place en septembre 2024 pour la valorisation des CV étudiants auprès des recruteurs sur le site emploi U3<sup>e</sup></li><li>• Mise en place prévue en octobre 2025 pour la création du nouveau bloc</li></ul>
<b>INDICATEUR(S)</b>	Questionnaire de satisfaction des étudiants ; réalisation effective du nouveau bloc

**Axe 4** Accompagner vers l'autonomie**OBJECTIF 1** - Favoriser l'accès à l'autonomie des étudiants**N°47** Mise en place d'un atelier d'identification des compétences professionnelles des doctorants**ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Le Bureau d'Aide à l'insertion professionnelle (BAIP) a développé des liens avec les écoles doctorales pour accompagner davantage les doctorants et docteurs de l'Université dans la définition et la réalisation de leur projet.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Création d'un atelier d'identification des compétences professionnelles des doctorants

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Rentrée 2025

**INDICATEUR(S)**

Nombre de doctorants participants

## OBJECTIF 2 - Lutter contre la précarité étudiante

L'Université s'engage pleinement dans la lutte contre la précarité étudiante, en déployant des dispositifs durables et des actions ponctuelles à destination des étudiants, tout en sensibilisant son personnel à cette problématique.

En complément des assistants de service social du Crous, l'Université met à disposition 2 postes à temps plein pour accompagner les étudiants. Les assistants sociaux accompagnent les étudiants pour leurs difficultés d'ordre financier, administratif et/ou personnel afin de leur permettre de suivre leurs études dans de bonnes conditions et de les accompagner vers l'autonomie.

Les étudiants en difficulté peuvent faire une demande d'aide financière via le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE), volet social. Le dispositif a été optimisé au cours du temps avec l'augmentation du nombre d'aides possibles et la réduction des délais de traitement et de paiement.

Une épicerie sociale et solidaire, Episcia, est mise à disposition sur le campus de la

Manufacture des Tabacs depuis la rentrée 2022. Portée par l'association étudiante Lyon 3 Développement Durable (L3DD) et soutenue par l'Université et plusieurs partenaires, l'épicerie sociale et solidaire Episcia vise à lutter contre la précarité alimentaire et sociale en proposant aux étudiants de la Métropole de Lyon qui rencontrent des difficultés financières le moyen de se nourrir sainement en achetant librement et à prix réduits des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien. En parallèle, une distribution solidaire est organisée chaque semaine sur le campus de Bourg-en-Bresse, en partenariat avec la Croix-Rouge française.

Enfin, l'établissement a installé des distributeurs de produits d'hygiène « Take Care » en octobre 2023. 2 distributeurs automatiques de produits d'hygiène sont mis à disposition, un sur le campus de la Manufacture des Tabacs et un sur le site d'Athéna-Dugas (Quais).

Ces dispositifs seront poursuivis et complétés par les actions mentionnées dans le présent schéma.

**Axe 4 Accompagner vers l'autonomie****OBJECTIF 2** - Lutter contre la précarité étudiante**N°48 Promotion de la lutte contre la précarité menstruelle et mise à disposition de protections réutilisables****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Une 1<sup>ère</sup> opération de communication associée à une distribution de culottes menstruelles a été réalisée en mai 2021 afin de sensibiliser et lutter contre la précarité menstruelle.

Des distributeurs de protections périodiques (serviettes, tampons avec et sans applicateur) sont mis à disposition sur les 3 campus (Manufacture des Tabacs, Quais et Bourg-en-Bresse) afin de lutter contre la précarité menstruelle, via un financement CVEC. 37 distributeurs sont disponibles : 26 distributeurs sur le campus de la Manufacture des Tabacs, 9 distributeurs sur les Quais et 2 à Bourg-en-Bresse afin d'équilibrer le nombre de distributeurs avec le nombre d'étudiantes recensées sur chaque campus.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Il est prévu de communiquer régulièrement sur le sujet de la précarité menstruelle et de mettre à disposition des protections réutilisables chaque année (au choix de l'étudiante, culottes menstruelles ou serviettes réutilisables). Le profil des étudiantes concernées et les modalités de la mise à disposition reste à déterminer (distribution lors d'opérations ponctuelles ou mise à disposition pour des étudiantes ciblées - boursières ? primo-entrantes ? L1 ?)

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Pôle Vie Étudiante (DEVU), Direction de l'Immobilier et de la Logistique, Direction des Affaires Financières et des Achats

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Rentrée 2024 pour la distribution de protections réutilisables lors de la journée d'accueil  
Reconduction chaque année sur la période 2025-2027

**INDICATEUR(S)**

Nombre d'étudiantes ayant bénéficié du dispositif ; nombre de protections distribuées

## N°49 Mise en place d'un dispositif d'exonération des droits d'inscription pour les étudiants en grande difficulté

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La stratégie d'attractivité « Bienvenue en France », engagée par le gouvernement français en novembre 2018, prévoyait la mise en place de droits d'inscription différenciés pour les étudiants internationaux extra-européens dès la rentrée 2019. L'Université Jean Moulin Lyon 3 a fait le choix d'exonérer partiellement le paiement des droits différenciés pour ces étudiants. Les droits d'inscription nationaux leur sont donc appliqués.

Néanmoins, des droits d'inscription nationaux peuvent rester, que ce soit pour des étudiants français ou internationaux, une charge trop importante pour des étudiants se trouvant dans une situation financière très difficile. L'Université Jean Moulin Lyon 3 a engagé en 2022-2023 une réflexion sur la mise en œuvre de l'exonération de ces étudiants (procédure d'évaluation sociale par un assistant de service social de l'établissement ou du Crous).

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Finalisation de l'élaboration du dispositif avec le Crous pour une mise en place effective

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Pôle Vie Étudiante (DEVU)

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Mise en place prévue en 2025

### INDICATEUR(S)

Nombre d'étudiants exonérés ; montant total en euros exonéré sur une année

**Axe 4** Accompagner vers l'autonomie**OBJECTIF 2** - Lutter contre la précarité étudiante**N°50 Promotion de l'action sociale auprès des étudiants**

<b>ÉLÉMENTS DE CONTEXTE</b>	Refonte de la partie sociale de l'Intranet étudiant pour améliorer la visibilité des différents dispositifs début 2023.
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mise en place d'actions de sensibilisation et de promotion de l'action sociale auprès des étudiants, sur le campus de la Manufacture des Tabacs (lien avec Episcia et la BU) et sur le campus des Quais (Espace Vie Étudiante et Associative)</li> <li>2. Création d'un forum de lutte contre la précarité étudiante (stands de l'action sociale, d'autres dispositifs, des associations référencées dédiées, d'associations extérieures + animations)</li> <li>3. Renforcement de la mise en visibilité des dispositifs de lutte contre la précarité étudiante sur l'Intranet étudiant</li> </ol>
<b>SERVICE(S) CONCERNÉ(S)</b>	Pôle Vie Étudiante (DEVU), Service de la Communication et des Partenariats
<b>CALENDRIER PRÉVISIONNEL</b>	2025
<b>INDICATEUR(S)</b>	Nombre d'actions mises en place

## N°51 Organisation d'assises de la lutte contre la précarité étudiante à Lyon (ALPEL)

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

De multiples acteurs sont impliqués dans la lutte contre la précarité étudiante : les assistants sociaux de l'Université et du Crous en premier lieu, mais aussi de plus en plus d'acteurs associatifs impliqués dans divers projets (distributions alimentaires, épicerie sociale, aide au logement, etc.).

Cette multiplication des acteurs, qui témoigne de l'ampleur de la précarité étudiante, constitue une véritable chance. Elle représente cependant un défi majeur, qui consiste à coordonner ces différentes initiatives, à éviter les doublons ou le saupoudrage. Les services de l'Université sont en effet sollicités très régulièrement par des associations demandant un soutien de l'établissement pour leurs projets solidaires.

Afin de rationaliser les différents dispositifs, il est nécessaire de mettre l'ensemble des acteurs de la solidarité étudiante autour de la table pour envisager ensemble comment être le plus utile aux étudiants.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Organisation d'assises de la lutte contre la précarité étudiante avec les associations étudiantes et extérieures dédiées

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Présidence, Pôle Vie Étudiante (DEVU)

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Année universitaire 2025-2026

### INDICATEUR(S)

Mise en place effective de l'action ; nombre de partenaires présents

**Axe 4 Accompagner vers l'autonomie****OBJECTIF 2** - Lutter contre la précarité étudiante**N°52 Extension du prêt d'ordinateurs****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Suite à la période de crise sanitaire, l'Université a poursuivi la mise en place de prêts de longue durée d'ordinateurs portables pour lutter contre la déconnexion et la précarité numérique : 202 PC prêtés en 2022-2023, ouverts en priorité aux étudiants boursiers puis élargis à tous les étudiants. Ces prêts permettent aux étudiants de poursuivre leurs travaux académiques et leurs recherches de stage ou d'emploi. Par ailleurs, des ordinateurs sont mis à disposition en libre accès dans les salles de lecture des Bibliothèques Universitaires afin de permettre aux étudiants d'accomplir leurs démarches administratives dématérialisées. Les copieurs et imprimantes accessibles aux usagers (étudiants inscrits ou en cours d'inscription) sont utilisés pour la production de dossiers administratifs.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Extension du parc d'ordinateurs de prêt pour les étudiants

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Bibliothèques Universitaires, Direction du Numérique

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

2024-2027

**INDICATEUR(S)**

Nombre d'ordinateurs acquis ; nombre d'ordinateurs prêtés par an

## N°53 Extension du prêt de matériels utiles aux étudiants

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Mise en place de prêts de petit matériel dans les BU pour éviter les achats (papier brouillon, agrafeuses, relieuses, casques audio, chargeurs d'ordinateurs, chargeurs de téléphone).

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Mise en place de don d'ouvrages pilonnés par le biais des associations étudiantes
2. Mise en place de prêt de matériel utile aux étudiants : pompes à vélo, ustensiles de cuisine etc. en fonction des besoins repérés et avérés
3. Mise en place d'opérations de dons de matériels (vêtements, ouvrages, ustensiles de cuisine, etc.) avec des associations étudiantes et/ou caritatives

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Bibliothèques Universitaires

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2024-2027

### INDICATEUR(S)

Nombre d'actions réalisées ; nombre d'étudiants concernés

**Axe 4** Accompagner vers l'autonomie**OBJECTIF 2** - Lutter contre la précarité étudiante**N°54 Prolongement de la participation au dispositif KAPS****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

L'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) a mis en place un dispositif de colocations solidaires (KAPS) permettant à des jeunes de moins de 30 ans de vivre dans une colocation à loyer modéré en échange de leur engagement en faveur de projets collectifs pensés pour favoriser la rencontre entre les habitants de quartiers populaires.

En 2023, l'Université a conclu une convention avec l'AFEV permettant de réserver 30 places chaque année à des étudiants de Lyon 3.

La convention ayant été conclue pour une période de 3 ans, elle arrivera à terme en 2026.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Renégociation de la convention en vue d'une prolongation

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Chargé de mission vie étudiante

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Juin 2026

**INDICATEUR(S)**

Signature de la nouvelle convention ; nombre d'étudiants bénéficiaires



# Schéma Directeur de la Vie étudiante

---

## | AXE 5 | Soutenir et valoriser l'engagement étudiant

---

L'Université Jean Moulin Lyon 3 a la chance d'accueillir en son sein une centaine d'associations étudiantes qui, par leurs initiatives, contribuent à l'animation de la vie de campus, à l'épanouissement des étudiants, à la solidarité étudiante et au rayonnement de l'Université.

Il est donc primordial de soutenir les associations et d'œuvrer à une meilleure valorisation de l'engagement étudiant.

Sur la période 2024-2027, les actions menées viseront à renforcer encore cet investissement à travers la poursuite de 2 objectifs :

- Soutenir la vie associative
- Valoriser l'engagement étudiant

## OBJECTIF 1 - Soutenir la vie associative

L'Université accorde une place importante à ses associations étudiantes, au centre du développement de compétences professionnelles et vectrices de socialisation. Elle a développé de nombreux outils et dispositifs ces dernières années pour faciliter leurs démarches et leur permettre de se développer, notamment :

- Une offre de formation variée (gestion associative, prévention des violences sexistes et sexuelles, prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1), prévention des risques festifs, sécurité à Lyon 3, etc.) enrichie progressivement depuis 2017 ;
- Des supports pédagogiques dédiés (charte des associations étudiantes, guide pratique de la vie associative, tableau récapitulatif actualisé des appels à projets transversaux afin de faciliter la recherche de financements, agenda mensuel répertoriant les dates importantes pour les associations, centre de ressources et boîte à outils).

L'établissement s'engage également pour permettre de faciliter l'accès des associations à des locaux dédiés pour leurs activités ainsi qu'à des espaces pour réaliser des événements :

- Un espace dédié aux associations étudiantes, l'Atelier des Assos, sur le campus de la Manufacture des Tabacs ;

- L'Espace Vie Étudiante et Associative (EVEA) sur le Palais de l'Université, lieu partagé entre les associations étudiantes de l'Université et les services à l'étudiant ;
- Des locaux associatifs mis à disposition sur le campus de la Manufacture des Tabacs, via une procédure d'attribution équitable et transparente, élaborée en concertation avec les associations et les élus étudiants ;
- Une réservation simplifiée des espaces (salles et stands) pour l'organisation d'événements associatifs sur les campus.

L'Université œuvre en outre à la valorisation des associations et des projets associatifs, principalement via l'organisation d'un forum des associations étudiantes lors de la journée d'accueil à la rentrée, la mise en ligne d'un agenda mensuel des événements associatifs relayé via le Flash Info Étudiants, l'animation d'une page Facebook et d'un compte Instagram dédiés aux associations.

Le campus de Bourg-en-Bresse offre en complément un accompagnement de proximité des associations locales dans leurs projets de la réflexion à la réalisation en passant par les demandes de subventions. Il met en avant ses associations et communique auprès des étudiants du campus pour les inciter à s'engager dans des projets.

**Axe 5** Soutenir et valoriser l'engagement étudiant**OBJECTIF 1** - Soutenir la vie associative**N°55 Mise en place d'une subvention annuelle aux associations étudiantes pour le soutien au montage de projets****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Les associations étudiantes référencées à l'Université peuvent faire des demandes de subventions pour leurs projets transversaux (c'est-à-dire concernant les étudiants de toutes les filières de l'établissement) via le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE), volet initiatives.

Afin de soutenir le dynamisme de la vie associative étudiante, une subvention annuelle de 300 € pourra en parallèle être versée aux associations, sous condition qu'elles soient à jour de leur recensement annuel à une date qui sera déterminée par le Pôle Vie Étudiante chaque année.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Mise en paiement d'une subvention de 300 € après envoi de l'ensemble des documents requis pour le recensement annuel de l'association

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Pôle Vie Étudiante (DEVU)

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Mise en place en 2024-2025

**INDICATEUR(S)**

Nombre de subventions versées

## N°56 Développement de nouveaux temps d'échanges interassociatifs

<b>ÉLÉMENTS DE CONTEXTE</b>	En complément de l'offre de formation, il serait intéressant de développer des temps d'échanges entre pairs.
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développement d'ateliers de partage de bonnes pratiques en faisant témoigner des associations (organiser un événement sur le campus, rédiger un dossier de demande de subvention, rédiger un bilan moral et financier, bien gérer sa passation, bien gérer ses réseaux sociaux...)</li> <li>2. Travail à la facilitation des passations associatives par la favorisation de l'émergence de nouvelles pratiques (parrainages entre associations...), par exemple en recherchant des solutions avec les associations étudiantes via un hackathon</li> <li>3. Organisation de temps interassociatifs à destination des associations ayant des activités ou projets similaires</li> </ol>
<b>SERVICE(S) CONCERNÉ(S)</b>	Pôle Vie Étudiante (DEVU)
<b>CALENDRIER PRÉVISIONNEL</b>	2025-2026
<b>INDICATEUR(S)</b>	Nombre de temps d'échanges organisés ; nombre d'associations et d'étudiants participants

**Axe 5 Soutenir et valoriser l'engagement étudiant****OBJECTIF 1** - Soutenir la vie associative**N°57 Intégration de la plateforme de gestion de la vie associative Campulse****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Le projet de plateforme de la Comue de Lyon n'étant plus à l'ordre du jour, l'Université a pour objectif de s'approprier la plateforme développée par l'Université de Strasbourg, Campulse, dès lors qu'elle sera ouverte à toutes les universités.

Cet outil de suivi en ligne de la vie associative étudiante a été élaboré par l'Université de Strasbourg et va être progressivement proposé aux autres universités françaises afin de faciliter le suivi des associations et de simplifier leurs démarches (dépôt des documents et demandes de subvention). L'objectif spécifique de l'Université est de pouvoir donner accès aux associations à tout leur historique (documents officiels + demandes de subvention et commentaires des commissions) afin de faciliter la passation des associations.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Mise en place de la plateforme pour la gestion de la vie associative, notamment les demandes de subvention

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Pôle Vie Étudiante (DEVU), Direction du Numérique

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Année 2026 - 2027

**INDICATEUR(S)**

Mise en place de la plateforme

## OBJECTIF 2 - Valoriser l'engagement étudiant

L'engagement étudiant favorise l'acquisition de compétences et de savoirs qui contribuent à l'épanouissement, à la formation citoyenne et à une meilleure insertion des étudiants. Depuis plusieurs années, notre Université a mis

en place une UE engagement étudiant qui permet chaque année à de nombreux étudiants d'être dispensés d'une matière au cours du second semestre. Il convient de réfléchir aujourd'hui à la manière d'améliorer ce dispositif.

**Axe 5 Soutenir et valoriser l'engagement étudiant****OBJECTIF 2** - Valoriser l'engagement étudiant**N°58 Réflexion sur une modification du dispositif de reconnaissance de l'engagement étudiant****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Une UE engagement étudiant a été mise en place en 2017-2018, dont les modalités ont évolué au fil du temps. Actuellement, une validation d'acquis est proposée au semestre pair de l'année universitaire, sur demande en début d'année universitaire et avec dossier de validation en fin d'année, en substitution d'une matière à 2 crédits ECTS possible chaque année de licence (jusqu'à 6 crédits ECTS cumulés dans le cycle), et en substitution d'une matière à 3 crédits ECTS possible une fois dans le cycle master. La matière à substituer est déterminée dans la maquette du diplôme ou par le responsable de la formation.

Différentes activités sont actuellement valorisables, notamment les activités associatives bénévoles, les mandats d'élus étudiants, les services civiques, la participation à la réserve opérationnelle, le volontariat dans les armées, etc.

Une réflexion doit être menée pour rendre le dispositif plus attractif pour les étudiants.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Réflexion sur les autres types d'engagement qui pourraient être reconnus via le dispositif (notamment l'activité artistique suite à la commission d'évaluation de l'activité artistique de haut niveau)
2. Réflexion sur l'harmonisation des dispositifs au sein de l'établissement (bonification possible dans certains cursus, d'autres cursus inéligibles à l'UE, disparité de l'importance de la matière substituée selon les cursus)
3. Réflexion sur la possibilité de reconnaître l'engagement soutenu et le soin apporté au rapport d'activités via une notation (critères d'évaluation)

**SERVICE(S)  
CONCERNÉ(S)**

Pôle Vie Étudiante (DEVU), Service des Affaires Culturelles, composantes

**CALENDRIER  
PRÉVISIONNEL**

2025 (modifications à la marge) et 2026 (refonte en fonction des directives du Ministère et de l'orientation souhaitée par l'établissement)

**INDICATEUR(S)**

Nombre de candidatures reçues ; nombre d'étudiants ayant bénéficié du dispositif de reconnaissance de l'engagement

**Axe 5 Soutenir et valoriser l'engagement étudiant****OBJECTIF 2** - Valoriser l'engagement étudiant**N°59 Réflexion sur des dispositifs d'aménagement d'études pour les étudiants bénéficiant du Régime Spécial d'Études (RSE)****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Les étudiants exerçant des responsabilités au sein du Bureau d'une association et ceux qui sont élus dans les conseils des établissements d'enseignement supérieur ou dans les Crous peuvent bénéficier d'un aménagement de leurs examens fixé par le règlement d'examen de chaque formation. Il s'agit de réfléchir également à des dispositifs d'aménagement d'études pour ces étudiants.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Concertation avec les composantes, les élus étudiants et les associations étudiantes pour faire un état des lieux de l'existant, des besoins complémentaires et des possibilités
2. Mise à jour éventuelle du dispositif

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Direction des Études et de la Vie Universitaire, composantes

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

2025-2026

**INDICATEUR(S)**

Mise en place effective de la concertation ; nombre d'étudiants participants

## N°60 Création d'un forum de l'engagement étudiant

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Si nombre d'étudiants sont engagés dans la vie associative, force est de constater que nombreux sont ceux qui, souvent par méconnaissance des dispositifs existants ou des associations susceptibles de les intéresser, restent éloignés de la vie associative. L'objectif est de permettre au plus grand nombre d'étudiants de s'engager. Cela passe par une mise en visibilité accrue des dispositifs d'aide à l'engagement étudiant, notamment l'UE engagement étudiant qui sera mise en valeur sur l'Intranet étudiant. Cela passe aussi par la création d'un événement dédié.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Création d'un forum de l'engagement étudiant (stands de l'UE engagement étudiant, de la vie associative, d'associations extérieures en recherche de bénévoles, d'éventuels autres dispositifs + animations)

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Pôle Vie Étudiante (DEVU)

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Rentrée 2025

### INDICATEUR(S)

Réalisations du forum ; nombre de partenaires présents

# Schéma Directeur de la Vie étudiante

## | AXE 6 |

### Renouveler les pratiques de communication

La communication avec les étudiants joue un rôle essentiel pour faire connaître tous les dispositifs existants. Il est notamment ressorti de la concertation que de nombreux dispositifs étaient méconnus des étudiants. Identifier les bons modes de communication reste cependant une tâche difficile dès lors en particulier que tous les étudiants ne s'informent pas de la même manière. Il s'agit de trouver les bons vecteurs de communication, traditionnels ou innovants, susceptibles de diffuser au mieux les informations.

De nombreuses actions ont été entreprises au cours de ces dernières années, à l'initiative du Service de la Communication et des Partenariats de l'Université qui n'a eu de cesse d'imaginer de nouveaux outils, mais aussi d'autres services comme les BU (voir focus ci-après).

Sur la période 2024-2027, les actions menées viseront à renforcer encore cet engagement à travers la poursuite de 2 objectifs :

- Développer les réseaux d'information à destination des étudiants
- Renforcer la communication et l'accès au numérique

## FOCUS BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Les bibliothèques œuvrent activement pour optimiser la communication à destination des étudiants avec notamment la mise à profit de différents canaux (stratégie de valorisation des collections et des services offerts par les BU, sur les réseaux sociaux et site web, apport d'information via les écrans dynamiques, concernant les services mais aussi l'événementiel ou encore le bien-être étudiant, développement des informations concernant les BU accessibles via l'application pour smartphone Lyon 3, développement des vidéos promotionnelles à destination des étudiants sur le site web et les réseaux sociaux), la formation des étudiants aux outils d'information et de communication en ligne (accueils flash autour des outils en ligne, de la connexion Wifi et de la réservation

de salles via l'application Affluences, formation massive des étudiants à l'utilisation des bases de données académiques, et plus largement aux outils numériques utiles durant leurs études, ainsi qu'à l'utilisation des BU via l'escape Game en ligne Manufacturium et les TD en ligne, et via un parcours d'autoformation pour les masters) et l'association des étudiants aux projets (association des élus et des représentants étudiants aux grands événements organisés par les BU et à la démarche de rénovation des espaces, relais des informations utiles aux étudiants notamment concernant la lutte contre la précarité numérique sur les canaux de communication des BU, organisation de temps d'accueil et de recueil des avis des étudiants via des moments conviviaux comme des accueils-café dans les BU).

## FOCUS BOURG-EN-BRESSE

Le campus de Bourg-en-Bresse a développé des réseaux d'information dédiés : création de pages pour gérer les communautés sur les réseaux porteurs et notamment Instagram avec un relais des informations internes en story, mailing hebdo sur l'agenda de la semaine, mail de Bourg identifiés

par [INFOBOURG], système d'affichage interne, écrans internes, système de QR code sur les tables pour faciliter l'accès à l'Intranet, Intranet local dédié pour valoriser les services spécifiques locaux, page « Bienvenue à Bourg » compilant l'ensemble des informations pratiques.

## **OBJECTIF 1** - Développer les réseaux d'information à destination des étudiants

Afin de rendre plus visible l'ensemble des services proposés par l'Université, il importe de multiplier les réseaux d'information pour tenir compte de la diversité des étudiants. Le

Service de la Communication et des Partenariats, parfois en coordination avec d'autres services, développera ces différents réseaux au cours des trois années à venir.

## N°61 Amélioration de l'accueil des étudiants français et internationaux

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'Université travaille à l'amélioration de ses supports d'information et de communication à destination des étudiants, notamment les nouveaux entrants. Elle a créé à la rentrée 2021 un espace sur le site Internet avec un profil dédié « Nouvel Étudiant », ayant pour objectif de rendre plus lisibles toutes les informations utiles pour la rentrée et les premiers outils indispensables de l'environnement étudiant. Elle a mis en place un guichet d'accueil sur le site de la Manufacture des Tabacs à la rentrée 2022 afin d'optimiser l'accueil des primo-entrants (1<sup>ère</sup> année de licence notamment) et faciliter leur orientation sur le campus. Elle a également banalisé la journée d'accueil des étudiants (cycle de licence) à la rentrée 2023, à l'occasion des 50 ans de l'Université, afin de permettre au plus grand nombre d'étudiants de participer à la journée d'accueil et de découvrir l'ensemble des services.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Optimisation des supports d'information et de communication à destination des nouveaux étudiants et particulièrement des étudiants internationaux (flyer de bienvenue et espace d'informations spécifiques pour les étudiants internationaux, mailing et publications réseaux sociaux... traduits en anglais)
2. Renforcement du dispositif d'accueil à la rentrée avec les étudiants ambassadeurs et déploiement sur l'ensemble des campus, contribution à la formation des outils par les pairs
3. Amélioration de l'accueil des étudiants par la mise en œuvre du projet de guichet unique d'accueil – identité, communication, valorisation.
4. Pérennisation de la journée d'accueil banalisée et unique.

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Service de la Communication et des Partenariats, Direction des Relations Internationales

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Actions engagées à la rentrée 2024  
À consolider et développer à la rentrée 2025

### INDICATEUR(S)

Questionnaires de satisfaction ; Analytics pages web ; sondages réseaux sociaux

**Axe 6 Renouveler les pratiques de communication****OBJECTIF 1** - Développer les réseaux d'information à destination des étudiants**N°62 Amélioration de la communication sur les outils, dispositifs, projets de l'Université****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Les supports de communication doivent évoluer pour être davantage cohérents avec les usages de nos étudiants et avec la multiplication des projets et services proposés par l'Université.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Amélioration de la communication sur l'ensemble des outils et services à l'étudiant dans les supports existants (newsletter, appli UnivLyon3...)
2. Mise en place d'une charte d'usage de la messagerie institutionnelle des étudiants à destination des contributeurs et des émetteurs afin de diminuer le nombre d'envois par mail et d'optimiser la communication par ce canal
3. Création de nouveaux formats (vidéos, infographie, illustrations...) et de campagnes de communication pour valoriser les dispositifs, services, outils et promouvoir les actions / initiatives portées au sein de l'Université
4. Amélioration de la communication et de la valorisation des activités sportives et des étudiants sportifs de haut-niveau
5. Amélioration de la visibilité des différents outils numériques pour les étudiants et leur prise en main, poursuite de la création de tutoriels (vidéo notamment) et valorisation sur les réseaux sociaux. Réflexion sur des formations entre pairs (ambassadeurs étudiants par exemple)

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Service de la Communication et des Partenariats, Direction du Numérique

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Mise en œuvre progressive à compter de la rentrée 2024

**INDICATEUR(S)**

Indicateurs de fréquentation des outils

## N°63 Développement des formats vidéo à destination des réseaux sociaux et des sites

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le format vidéo est un canal adapté pour toucher notre public étudiant et alumni, avec une diffusion privilégiée sur les comptes Instagram et LinkedIn de l'Université.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Développement des formats vidéo pour valoriser les services à l'étudiant, les dispositifs, outils et ressources existants, pour diffusion sur les sites Internet, intranet et réseaux sociaux
2. Développement des portraits vidéos d'étudiants et d'événements liés à la vie de campus pour incarner davantage l'attractivité de la vie étudiante à l'Université

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Service de la Communication et des Partenariats

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Dispositif enclenché à la rentrée 2024, à poursuivre chaque année

### INDICATEUR(S)

Réalisation des vidéos ; nombre de vue des vidéos et taux d'engagement sur les réseaux ; sondages réseaux sociaux auprès des usagers

**Axe 6 Renouveler les pratiques de communication****OBJECTIF 1** - Développer les réseaux d'information à destination des étudiants**N°64 Développement du réseau d'étudiants ambassadeurs****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Des étudiants ambassadeurs ont été recrutés et formés dès la rentrée 2023 pour assurer les permanences du guichet d'accueil de rentrée et les visites guidées sur le campus de la Manufacture des Tabacs et ainsi faciliter, par la communication entre pairs, l'intégration et l'orientation des nouveaux étudiants. Ce dispositif a été reconduit à la rentrée 2024 (aussi pour l'accueil des étudiants internationaux).

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Pérenniser le dispositif de guichet d'accueil de rentrée avec les étudiants ambassadeurs et sur les différents campus
2. Développement du réseau d'ambassadeurs étudiants avec pour objectifs de partager autour des pratiques de communication pour rendre les actions et supports de communication institutionnelle plus efficaces, valoriser la communication entre pairs (si possible panel représentatif par composante), sur tous les campus.

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Service de la Communication et des Partenariats

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Année 2024-2025

**INDICATEUR(S)**

Nombre d'étudiants ambassadeurs

## N°65 Réalisation d'une plaquette d'information sur la vie étudiante à destination des personnels

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Différents personnels sont en lien régulier avec les étudiants (enseignants, gestionnaires de scolarité, personnels d'accueil...) : ils peuvent être prescripteurs en matière de vie étudiante.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Élaboration d'un document synthétique distribué aux enseignants, aux gestionnaires de scolarité et aux personnels d'accueil afin de disposer de l'information de base sur la vie étudiante et de pouvoir orienter les étudiants vers le bon interlocuteur
2. Réflexion sur les autres modalités d'information auprès de ces personnels (réunion de présentation, mail, etc.)
3. Rédaction d'un mémento à destination des personnels accueillant des étudiants
4. Donner accès aux personnels en contact avec des étudiants aux outils numériques des étudiants (intranet, appli...)

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Service de la Communication et des Partenariats, Pôle Vie Étudiante (DEVU)

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Mise en place à partir de la rentrée 2025

### INDICATEUR(S)

Réalisation du mémo ; taux de consultation sur les pages web dédiées ; réunions d'information

**Axe 6 Renouveler les pratiques de communication****OBJECTIF 1** - Développer les réseaux d'information à destination des étudiants**N°66 Mise en place d'un réseau communication interne vie étudiante****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Le constat est fait que les services à l'étudiant (centraux et composantes) sont porteurs de leur propre communication, sans coordination globale. Il convient de partager sur les actions et projets menés avec l'ensemble de ces services pour donner une visibilité plus claire de l'offre proposée aux étudiants.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Mise en place et animation du réseau des services à l'étudiant pour partager autour des projets et actions afin d'harmoniser les pratiques de communication, définir un calendrier éditorial et événementiel et ainsi rendre plus efficace la communication à destination des étudiants

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Service de la Communication et des Partenariats

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

À partir de 2025

**INDICATEUR(S)**

Nombre de réunions ; calendrier éditorial partagé

## OBJECTIF 2 - La communication et l'accès au numérique

L'Université développe ses canaux de communication afin de renforcer l'accès des étudiants à l'information. Elle a créé un compte Instagram ciblé pour les étudiants en septembre 2020 : ce compte permet de leur partager des informations, des événements et de valoriser des projets et initiatives (12 500 abonnés en décembre 2023). Elle a testé un nouveau support de communication à destination des étudiants, le « Pass vie étudiante » pour valoriser les

services de la vie étudiante par le biais d'un parcours ludique à la rentrée 2023. L'Université souhaite poursuivre ses efforts pour faire correspondre sa communication aux usages actuels des étudiants.

En parallèle, les Bibliothèques Universitaires souhaitent lancer une réflexion autour de la formation à l'éducation aux médias et à l'information (EMI) pour accompagner les étudiants au mieux dans leur environnement ultra-connecté.

**Axe 6 Renouveler les pratiques de communication****OBJECTIF 2** - La communication et l'accès au numérique**N°67 Refonte et évolution éditoriale de l'Intranet étudiant****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

À la rentrée 2019, l'Université a opéré une refonte graphique et éditoriale de l'Intranet étudiant, centré davantage sur les besoins utilisateurs. Les usages étant en constante évolution, une nouvelle refonte doit être menée.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Lancer une enquête d'évaluation sur les besoins des étudiants
2. Restructuration totale de l'intranet dans une logique usager encore plus poussée avec refonte structurelle, fonctionnelle, éditoriale (intégration de nouveaux contenus, vidéos...)
3. Interopérabilité entre l'intranet et l'ensemble des outils numériques dont l'application UnivLyon3

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Service de la Communication et des Partenariats, Direction du Numérique

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Lancement de la réflexion + projet à cadrer à partir de janvier 2025

**INDICATEUR(S)**

Indicateurs de suivi de projet avec rétroplanning

## N°68 Évolution de l'appli UnivLyon3

<b>ÉLÉMENTS DE CONTEXTE</b>	<p>L'appli UnivLyon3 a été créée en septembre 2021 avec pour principal objectif de faciliter le quotidien des étudiants, en particulier pour consulter leur emploi du temps et recevoir les notifications de dernière minute en cas de changement. L'appli a, depuis le lancement, été enrichie d'un certain nombre de contenus et accès à différents outils.</p>
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lancer une enquête d'évaluation sur les besoins des étudiants + associer les étudiants à la réflexion</li> <li>2. Évolution de l'appli de l'Université avec une nouvelle interface, enrichissement des contenus et des fonctionnalités, amélioration de la diffusion des messages aux étudiants</li> </ol>
<b>SERVICE(S) CONCERNÉ(S)</b>	<p>Service de la Communication et des Partenariats, Direction du Numérique</p>
<b>CALENDRIER PRÉVISIONNEL</b>	<p>Évolution de l'interface (plus ergonomique) opérationnelle à la rentrée 2024 Refonte prévue à partir de janvier 2025 pour une mise en service en 2026</p>
<b>INDICATEUR(S)</b>	<p>Taux de téléchargement de l'appli ; taux de consultation de l'appli ; note d'évaluation de l'appli</p>

**Axe 6 Renouveler les pratiques de communication****OBJECTIF 2** - La communication et l'accès au numérique**N°69 Optimisation des canaux de communication de proximité et développement de canaux innovants en collaboration avec les étudiants****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

L'Université déploie d'importants moyens pour communiquer auprès des étudiants. Néanmoins, certains moyens employés ne correspondent pas aux usages de la majorité des étudiants. Sans les abandonner, l'établissement doit réfléchir à une stratégie globale qui permette de s'adapter aux usages et développer en parallèle des canaux de proximité, qui soient moins institutionnels.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Analyse avec les étudiants de l'optimisation de la signalétique pour les services à l'étudiant et les lieux de vie étudiante
2. Recensement des panneaux d'affichage existants et de leur utilisation. Réflexion sur le contenu et l'emplacement afin d'identifier des spots d'affichage pertinents et réfléchir à leur coordination
3. Étude de faisabilité technique et d'impact pour installer des écrans dans les points de « stationnement » des étudiants
4. Réflexion et déploiement de modes de communication novateurs de type nudges (incitations positives) dans des lieux insolites (sanitaires, sols, etc.)
5. Développement de parcours ludiques de découverte des services à l'étudiant
6. Remise en place d'un temps d'accueil physique en juillet pour informer sur les services à l'étudiant

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Service de la Communication et des Partenariats, Direction de l'Immobilier et de la Logistique, Direction du Numérique, Pôle Vie Étudiante (DEVU)

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Lié à la réalisation du projet BASE (action 29)

**INDICATEUR(S)**

Enquête de satisfaction auprès des étudiants



# Schéma Directeur de la Vie étudiante

## | AXE 7 |

# Agir en faveur de la transition écologique

La transition écologique est par ses enjeux au cœur de la société aujourd'hui. Les évolutions préoccupantes documentées par la recherche scientifique, autant du climat que du monde vivant et de la biodiversité, impliquent une forte mobilisation pour y répondre. Comme université de sciences humaines et sociales, l'Université Jean Moulin Lyon 3, associant les atouts historiques de l'établissement, tels que sa pluridisciplinarité et son expertise déjà ancienne en humanités environnementales, a inscrit dans son projet d'établissement ces enjeux dans ses priorités.

Cette ambition s'est concrétisée par la création d'un Service général de la transition écologique (SGTE), d'une vice-présidence Transition écologique et solidaire, la création de l'École universitaire de la Transition Écologique ou encore la mise en place de la commission Transition écologique de l'établissement.

Afin de mettre en cohérence ces différentes initiatives, l'Université s'est lancée dans la rédaction de son Schéma directeur « Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale », qui permettra à l'Université d'obtenir son label DDRS.

Le présent schéma directeur s'inscrit en parfaite cohérence avec l'action globale de l'Université, en déclinant l'ambition écologique au secteur de la vie étudiante. De nombreuses actions ont d'ores et déjà été menées au cours des dernières années.

Sur la période 2024-2027, les actions menées viseront à renforcer encore cet engagement à travers la poursuite de 2 objectifs :

- Intégrer la transition écologique dans les actions de la vie étudiante
- Faciliter le recours aux mobilités durables

## FOCUS BOURG-EN-BRESSE

Le campus de Bourg-en-Bresse s'est montré particulièrement dynamique sur le sujet de la transition écologique avec notamment l'élection d'éco-délégués pour impliquer les étudiants, la création d'événements chaque année

autour de la semaine de réduction des déchets, la valorisation des circuits à travers la présence de l'AMAP ou encore l'accueil régulier de partenaires sur les questions de développement durable.

## OBJECTIF 1 - Intégrer la transition écologique dans les actions de la vie étudiante

La transition écologique est par nature transversale. Les préoccupations environnementales doivent ainsi s'intégrer dans l'ensemble des politiques publiques, y compris

donc dans la politique de vie étudiante des établissements. Les présentes actions visent à mettre en œuvre concrètement cette nécessité.

**Axe 7 Agir en faveur de la transition écologique****OBJECTIF 1** - Intégrer la transition écologique dans les actions de la vie étudiante**N°70 Sensibilisation des associations aux pratiques écoresponsables****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

L'Université a la chance de compter un tissu associatif particulièrement dense et dynamique. Les associations mettent en place de nombreux projets et prennent pleinement part à la vie universitaire. Elles ont donc un rôle important à jouer en faveur de la transition écologique, en tant que relai des bonnes pratiques et de sensibilisation des étudiants.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Mise en place d'ateliers fresque du climat ou fresque de la biodiversité à destination des associations étudiantes
2. Réalisation, sur la base du volontariat, du bilan carbone des associations étudiantes
3. Mise en place de formations à destination des associations sur les enjeux écologiques liés à leurs activités

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Service Général pour la Transition Écologique, coordination avec le Pôle Vie Étudiante (DEVU)

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Mise en place lors de l'année universitaire 2024-2025 et poursuite sur toute la période couverte par le SDVE

**INDICATEUR(S)**

Nombre d'associations ayant participé aux activités proposées ; questionnaires qualitatifs à la fin des formations

## N°71 Projet de jardin partagé

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Pour promouvoir la biodiversité et la végétalisation de l'Université, tout en agissant pour le bien-être sur le campus universitaire, l'Université projette la mise en place d'un jardin partagé sur le site Athéna Dugas. Une étude de faisabilité a été réalisée en partenariat avec une association étudiante, et des études de sols/aménagement doivent être réalisées en 2024 pour finaliser la mise en place du projet. Le jardin partagé peut avoir une vocation sociale et culturelle, tout en permettant l'accès à des produits frais, de bonne qualité nutritionnelle et de saison. La démarche s'inscrit dans la recherche de systèmes alimentaires plus durables, tout en sensibilisant à un développement urbain en faveur de la biodiversité.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Études (sols/aménagements)
2. Définition des modalités de gestion du jardin
3. Lancement du jardin

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Service Général pour la Transition Écologique, Direction de l'Immobilier et de la Logistique

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2026

### INDICATEUR(S)

Réalisation du jardin ; nombre d'étudiants impliqués

**Axe 7 Agir en faveur de la transition écologique****OBJECTIF 1** - Intégrer la transition écologique dans les actions de la vie étudiante**N°72 Prise en compte de l'environnement dans le cadre du FSDIE****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Depuis octobre 2020, afin de favoriser les projets associatifs en faveur du développement durable, le règlement du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) prévoit un financement à 100 % des projets associatifs étudiants jusqu'à 2 000 € dans le cadre de l'appel à projets thématique développement durable. Afin de poursuivre ce mouvement, l'objectif sera de modifier le règlement FSDIE afin d'inclure la prise en compte de l'environnement dans les critères d'attribution des subventions. L'objectif sera d'inciter les associations à privilégier des modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre et à favoriser l'utilisation de matériaux recyclables (gobelets, nappage, outils de com, etc...).

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Modification du règlement en vue de l'insertion d'un critère environnemental dans l'attribution des subventions. Dans une démarche incitative, le règlement prévoira notamment l'attribution de subventions plus élevées pour les projets démontrant une réelle prise en compte des enjeux environnementaux

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Pôle Vie Étudiante (DEVU)

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

2025

**INDICATEUR(S)**

Vote du nouveau règlement ; nombre de projets financés

## OBJECTIF 2 - Faciliter le recours aux mobilités durables

Faciliter le recours à des modes de transport durables constitue l'un des leviers majeurs pour une transition écologique efficace. Cela implique la mise en place d'actions concrètes permettant d'aider les étudiants à utiliser, à moindre coût et en toute sécurité, des modes de transport peu ou pas émetteurs de gaz à effet de serre.

C'est la raison pour laquelle l'Université s'est engagée depuis plusieurs années pour favoriser les mobilités douces, à travers le Printemps du vélo, organisé en 2022, au cours duquel a été promue l'initiative Free Vélo'v de la Métropole de Lyon ou encore via la création d'un parc à vélos et à trottinettes sur le campus de la Manufacture des Tabacs en novembre 2022.

**Axe 7 Agir en faveur de la transition écologique****OBJECTIF 2** - Faciliter le recours aux mobilités durables**N°73 Réflexion sur l'installation de nouveaux parcs à vélos****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Alors qu'un parc à vélos et trottinettes a été installé à la Manufacture des Tabacs en novembre 2022, l'Université devra s'adapter à une éventuelle saturation de l'offre de stationnement.  
Une réflexion sera menée dans le cadre du plan de mobilité prévu par le Schéma Directeur DDRSE.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Lancement d'une étude sur le taux d'occupation des stationnements vélos sur les différents sites de l'Université
2. En cas de mise en évidence d'une saturation des équipements existants, lancement d'une étude de faisabilité pour la création de nouveaux équipements

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Direction de l'Immobilier et de la Logistique, Service Général pour la Transition Écologique

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

2025-2026

**INDICATEUR(S)**

Réalisation des études

## N°74 Installation d'un meuble à trottinettes à la BU de la Manufacture des tabacs

<b>ÉLÉMENTS DE CONTEXTE</b>	La trottinette constitue un mode de transport fréquemment utilisé par les étudiants. Ces derniers peuvent cependant éprouver des difficultés pour garer de manière sécurisée leur trottinette, en particulier lorsqu'ils viennent étudier à la bibliothèque.
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	Mise en place d'un meuble pour trottinettes à la BU de la Manufacture des Tabacs
<b>SERVICE(S) CONCERNÉ(S)</b>	BU
<b>CALENDRIER PRÉVISIONNEL</b>	2024
<b>INDICATEUR(S)</b>	Mise en service du meuble ; nombre d'utilisateurs

**Axe 7 Agir en faveur de la transition écologique****OBJECTIF 2** - Faciliter le recours aux mobilités durables**N°75 Mise en place d'un stand Free Vélo'v lors de la journée d'accueil des étudiants****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Accueilli à l'Université une première fois en 2022 lors du « Printemps du vélo », le dispositif Free Vélo'v a, depuis 2023, été intégré dans le cadre de la Journée d'accueil des étudiants, leur permettant ainsi, dès la rentrée, de pouvoir s'informer sur le dispositif et bénéficier d'un vélo en début d'année universitaire. Cette action a été reconduite à la rentrée 2024 et permet de promouvoir également les mobilités douces auprès des étudiants.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Mise en place d'un stand Free Vélo'v lors des journées d'accueil des étudiants, sur lequel les étudiants pourront retirer le vélo qu'ils auront réservé en amont

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Service de la Communication et des Partenariats

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Chaque année sur la période 2024-2027

**INDICATEUR(S)**

Nombre d'étudiants récupérant leur vélo lors de la journée d'accueil



# Schéma Directeur de la Vie étudiante

---

## | AXE 8 | Renforcer la gouvernance de la vie étudiante

---

L'implication des étudiants dans la vie de l'établissement est une condition indispensable à la prise en compte de leurs besoins. C'est en outre un enjeu démocratique essentiel. Cette implication n'est cependant pas une évidence pour les étudiants, comme en témoigne notamment le taux de participation aux élections étudiantes qui reste trop faible.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre ces dernières années afin d'essayer de mieux associer les étudiants à la gouvernance : création d'une assemblée consultative étudiante, mise en place de groupes de travail (sur la réforme des licences, sur les locaux associatifs, etc.) incluant des élus étudiants, etc.

Sur la période 2024-2027, les actions menées viseront à renforcer encore cet engagement à travers la poursuite de 2 objectifs :

- Soutenir et développer la participation des étudiants à la vie de l'établissement
- Assurer une participation des étudiants pour le suivi et l'évaluation du Schéma Directeur de la Vie Étudiante

## OBJECTIF 1 - Soutenir et développer la participation des étudiants à la vie de l'établissement

Être étudiant, c'est aussi être consulté et participer aux décisions de l'établissement. La participation des étudiants à la vie de l'établissement et aux instances de pilotage est essentielle. Les représentants étudiants par leur voix interviennent dans la gestion quotidienne de l'établissement. Cette logique de représentation, si elle est nécessaire, n'est cependant pas suffisante pour associer pleinement les étudiants.

Afin de soutenir et développer la participation des étudiants à la vie de l'établissement, il convient donc d'imaginer des dispositifs innovants permettant d'impliquer tous les étudiants mais aussi de renforcer le statut et la formation des élus étudiants, ou encore de renforcer la place de ces derniers dans certaines instances.

**Axe 8 Renforcer la gouvernance de la vie étudiante****OBJECTIF 1** - Soutenir et développer la participation des étudiants à la vie de l'établissement**N°76 Réflexion sur l'évolution de l'Assemblée Consultative Étudiante****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

L'Assemblée Consultative Étudiante (ACE) a été envisagée dès 2021 dans le projet d'établissement 2021-2026, puis installée en mars 2022. Il s'agissait de mettre en place une structure souple, composée à la fois d'élus étudiants et d'étudiants tirés au sort, dans le but de favoriser l'implication de tous dans la vie de l'Université.

Conçue pour être animée par les étudiants eux-mêmes, en particulier les deux vice-présidents, l'ACE a rencontré des difficultés d'organisation interne et de gouvernance.

Afin de revitaliser cette innovation démocratique, il convient de mettre en place une réflexion approfondie avec les élus étudiants pour identifier les raisons pour lesquelles l'ACE n'a pas fonctionné comme prévu et imaginer les améliorations possibles.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Mise en place d'une concertation avec les VPE et l'ensemble des élus étudiants sur l'évolution de l'ACE

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

VPE, Chargé de mission vie étudiante

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Printemps 2025

**INDICATEUR(S)**

Réalisation de la concertation ; nombre d'étudiants participants ; propositions issues de la concertation

## N°77 Mise à jour du statut de l'élu étudiant

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'Université s'est dotée en 2011 d'un statut de l'élu étudiant. Celui-ci nécessite une mise à jour en concertation avec les élus étudiants afin de mieux prendre en compte le rôle essentiel des élus étudiants dans le fonctionnement démocratique de l'Université.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Réunion de concertation avec les élus étudiants
2. Élaboration du nouveau statut
3. Vote dans les instances

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Concertation : Printemps 2025  
Adoption dans les instances : Automne 2025

### INDICATEUR(S)

Participation des élus étudiants à la concertation ; entrée en vigueur du nouveau statut

**Axe 8 Renforcer la gouvernance de la vie étudiante****OBJECTIF 1** - Soutenir et développer la participation des étudiants à la vie de l'établissement**N°78 Mise en place de formations à destination des élus étudiants****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Afin d'assurer pleinement leur rôle d'élus dans les conseils de l'Université et des composantes, les étudiants doivent être en mesure de comprendre les enjeux propres à la vie universitaire (budget, dispositions réglementaires, etc.). Pour ce faire, ils doivent être formés. Si certaines associations étudiantes proposent des formations à leurs adhérents, ce n'est pas le cas de toutes. En outre, des formations dispensées au sein de l'établissement permettront de prendre en compte sa spécificité.

Des formations ont déjà été mises en place par l'établissement. Il s'agit de les systématiser suite aux élections.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Concertation en vue de l'identification des besoins de formation des élus étudiants afin d'identifier les thèmes des futures formations et leur format
2. Conception des formations
3. Définition d'un calendrier des formations
4. Réalisation des formations

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Pôle Vie Étudiante (DEVU), Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

2026-2027

**INDICATEUR(S)**

Mise en place effective des formations ; nombre d'élus étudiants participants

## N°79 Budget Participatif Étudiant

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Les étudiants s'acquittent chaque année de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC). Cette contribution sert à financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'études. Dans le but de mieux associer les étudiants, un Budget Participatif Étudiant (BPE) sera mis en place. Les étudiants pourront ainsi proposer des projets qui seront ensuite soumis au vote de l'ensemble des étudiants après une étude de faisabilité.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Organisation d'une concertation avec les élus étudiants et les associations étudiantes
2. Choix de la plateforme dédiée au BPE et adoption du règlement
3. Ouverture de la phase de dépôt des projets
4. Étude de faisabilité des projets
5. Vote des étudiants
6. Annonce des résultats
5. Réalisation des projets

### SERVICE(S) CONCERNÉ(S)

Pôle Vie Étudiante (DEVU), Direction de l'Immobilier et de la Logistique

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Organisation de la concertation en mai 2024  
Lancement du premier BPE sur l'année universitaire 2024-2025 pour une réalisation des projets en 2025

### INDICATEUR(S)

Nombre de projets déposés ; nombre de projets réalisés ; nombre de votants

**Axe 8 Renforcer la gouvernance de la vie étudiante****OBJECTIF 1** - Soutenir et développer la participation des étudiants à la vie de l'établissement**N°80 Augmentation du nombre d'étudiants au sein de la commission CVEC****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

La commission CVEC de l'Université doit permettre d'associer les services chargés de la vie étudiante, les représentants des étudiants aux conseils centraux, les associations d'étudiants et le Crous à l'utilisation des fonds CVEC. Actuellement, 8 membres délibératifs sur 19 sont étudiants soit une représentation à 42 %. La circulaire du 23 mars 2022 relative à l'engagement, encouragement et soutien aux initiatives étudiantes préconise la création d'une commission CVEC associant au moins 50% d'étudiants. Il est donc prévu la mise en œuvre d'une nouvelle composition de la commission CVEC, après approbation du Conseil d'Administration.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Modification de la composition de la commission CVEC

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Pôle Vie Étudiante (DEVU)

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Automne 2024

**INDICATEUR(S)**

Mise en place de la commission CVEC dans sa nouvelle composition

**OBJECTIF 2** - Assurer une participation des étudiants pour le suivi et l'évaluation du Schéma Directeur de la Vie Étudiante

**Axe 8 Renforcer la gouvernance de la vie étudiante**

**OBJECTIF 2** - Assurer une participation des étudiants pour le suivi et l'évaluation du Schéma Directeur de la Vie Étudiante

**N°81 Mise en place d'un comité de pilotage du SDVE****ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

Le schéma directeur constitue un document d'orientation qu'il convient de faire vivre en impliquant l'ensemble des étudiants. Pour ce faire il conviendra de créer un comité de pilotage.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

1. Mise en place d'un comité de pilotage composé des élus étudiants dans les conseils centraux et qui sera présidé par le chargé de mission vie étudiante et coordonné par le Pôle Vie Étudiante
2. Le rôle du comité sera de surveiller la réalisation des actions du SDVE, d'identifier les éventuelles difficultés et envisager des actions correctives le cas échéant (planning de réalisation, ajustement des actions à la réglementation, etc.)
3. Le comité se réunira une fois par semestre à compter de juin 2025

**SERVICE(S) CONCERNÉ(S)**

Pôle Vie Étudiante (DEVU)

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

Constitution du comité : Printemps 2025  
Première réunion : Juin 2025

**INDICATEUR(S)**

Création du comité ; nombre de participants





© UNIVERSITÉ **JEAN MOULIN** LYON 3

—  
Création - Conception - Mise en page  
SERVICE DE LA **COMMUNICATION** & DES **PARTENARIATS**

Infographie : Frédéric GERLAND

Photos : David VENIER

# Schéma Directeur de la Vie Étudiante



📍 Manufacture des Tabacs

📍 Campus des Guais

📍 Campus de Bourg-en-Bresse

[WWW.UNIV-LYON3.FR](http://WWW.UNIV-LYON3.FR)